

le monde **libertaire**

Xénophobie, racisme, identité nationale La lutte n'est pas finie !



Protestation du 9^e collectif de sans-papiers devant le QG de campagne de N.Sarkozy au 18, rue d'Enghien, à Paris, le 27.01.2007.
Crédit: Gabriel Laurent

M 02137 - 1470 - F: 2,00 €


2€
ISSN 0026-9433

« Nous sommes tous des immigrés, il n'y a que le lieu
de naissance qui change. »

Anonyme

hebdo n° 1470

du 22 au 28 mars 2007



Du sable dans l'gosier, par Stéph, page 4

Les joies de la **chimie**, par Thierry, page 6

Le dico et la calotte, par P. Schindler, page 7

L'autruche... parfois truche, par Fred, page 7

Brèves de combat, page 8

Délinquance instrumentalisée à Berlin, par A. Sulfide, page 9

Danemark, **le squat résiste**, par Olynx, page 10

La mémoire légiférée, par T. Périssé, page 11

Les femmes... mais **les trans?**, par H. Schwartz, page 14

Les Amap en terre ferme, par F. Roux, page 15

Pixotte, le retour, par L. Kahane, page 17

4 morceaux pour une femme, par H. Hurst, page 18

Gaspillage global, par N. Potkine, page 19

Formes et tendances **de l'anarchisme**, par R. Furth, page 20

La CNT combat **l'éducation-répression**, page 21

Radiò libertaire dans tous ses **programmes**, page 22

Agenda, page 23



BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnement de soutien

1 an, 45 n^{os} 76 €

Pour les détenus et chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine (sauf sous pli fermé). Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR7642559000062100287960215). Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

Tarifs

(Hors-série inclus)

3 mois, 13 n^{os}

6 mois, 25 n^{os}

1 an, 45 n^{os}

France

et DOM-TOM

20 €

38 €

61 €

Étranger

27 €

46 €

77 €

(en lettres capitales. Règlement à l'ordre de Publico, à joindre au bulletin)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Rédaction et administration: 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08 – Fax: 01 49 29 98 59

Directeur de publication: Bernard Touchais – Commission paritaire n° 0609 C 80740 – Imprimerie EDRB (Paris)

Dépot légal 44145 – 1^{er} trimestre 1977 Routage 205 – EDRB Diffusion NMPP. Photos et illustrations de ce numéro: droits réservés.



Prôner l'abolition des frontières, cela semble « utopique » pour bien des gens. Si vous lisez ce journal, alors sûrement rejoignez-vous les anarchistes dans ce combat contre les nationalismes et pour le respect de la dignité humaine. Cette lutte, surtout quand il s'agit d'immigration, est bien loin d'être gagnée. Le ministère de l'Identité nationale et de l'Immigration que nous propose Nicolas Sarkozy, s'il est élu, est loin de nous réjouir. Être français... ce n'est qu'une question de circonstances. De même que nous n'avons jamais signé le contrat social qui nous fut imposé dès notre naissance, nous n'avons jamais décidé de notre nationalité, celle enregistrée à l'état civil. Certains ont, à la rigueur, eu à choisir entre la peste et le choléra en fuyant leur pays d'origine. Personne ne s'est encore installé sur un paradis terrestre, tout simplement parce qu'il n'existe pas, ni ici, ni ailleurs, ni « au-delà ».

Mais ne diabolisons pas l'actuel ministre de l'Intérieur et candidat à la présidence de la République, ses concurrents ne valent pas mieux. Derrière leurs discours les plus hostiles (c'est un euphémisme, bien sûr) et les plus humanistes (c'est une hyperbole, bien entendu) au sujet des immigrés et des futurs immigrants, se cachent toujours les frontières fermées, ou prêtes à leur claquer au nez. Vouloir régulariser les sans-papiers est une chose. Abolir les lois xénophobes qui permettent la chasse aux immigrés et justifient le contrôle à répétition de ceux qui ne sont pas blanc de peau en est une autre. Quant à abolir les frontières, ce n'est pas « au programme »... De toute façon, ce dernier n'engage en rien celui qui le propose.

« On ne peut accueillir toute la misère du monde », nous dit-on. Pourtant, les plus nécessiteux de la Grèce et du Portugal ne se sont pas rués en Scandinavie malgré une relative liberté de circulation permise en Union européenne. L'immigré ne vient pas prendre le pain de la bouche des Français, il vient participer à la production, c'est tout. Qui plus est, s'il est sans papiers, il le fera « à la sueur de son front », constamment sous la pression du « négrier », de la police qui passe, de l'éventuel délateur qui le regarde du coin de l'œil...

Pour faire croire qu'ils n'appliqueront pas de simples lois xénophobes (car elles discriminent l'individu en fonction de son origine), les candidats, toutes tendances politiques confondues, plaident pour un « co-développement ». Mais nous avons compris le sous-entendu, tout sera fait en sorte que les étrangers ne viennent pas chez vous... Par conséquent, leur combat n'est pas le nôtre. Personne n'est illégal !

Quelle identité nationale ?

Maurice Rajsfus

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, il est devenu évident qu'avec Nicolas Sarkozy Le Pen est devenu inutile. La tendance s'accélère. Dans ses discours prononcés ces dernières semaines, l'hôte de la place Beauvau a annoncé son intention, dès son élection, de créer un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale. Rien que cela !

Comme le chef du Front national, Nicolas Sarkozy a compris tout l'intérêt qu'il y avait à chatouiller la fibre nationale de la France profonde. Cette identité nationale, hautement proclamée, a des relents xénophobes qui prennent leurs racines dans l'Action française de Charles Maurras, tout comme chez les Croix-de-Feu du colonel de La Roque. Plus grave encore, cette identité nationale, qui paraît aller de soi, nous renvoie à la tentation raciste née de l'affaire Dreyfus, à la fin du XIX^e siècle.

Ces évocations sont-elles excessives ? Il ne semble pas. En effet, dès lors que l'on met le doigt dans l'engrenage de la marginalisation et de l'exclusion, il n'y a plus guère de limites car les supporters de la politique du rejet arrivent en nombre à la rescousse. Il est bien connu que les pervers s'estimant soutenus ne cessent de multiplier les lois restrictives et les vexations diverses.

Bien sûr, il n'est pas question, ici, de faire le moindre amalgame, mais il y a des similitudes qui ne peuvent manquer de faire réfléchir. Depuis le début de la campagne pour l'élection présidentielle, Nicolas Sarkozy ne cesse de parler d'immigration choisie. Cela ne peut que nous renvoyer à cette loi de Philippe Pétain, du 27 septembre 1940, sur les « étrangers en surnombre dans l'économie française ». Rapidement, plusieurs dizaines de milliers d'étrangers allaient se retrouver dans des Groupes de travailleurs étrangers (GTE) et enfermés dans des camps. Cette loi précédait de quelques jours la publication du statut des Juifs de France, le 3 octobre 1940.

Fort heureusement, rien de semblable de nos jours. On n'enferme plus massivement, on expulse (environ 25 000 expulsions en 2006). On n'inquiète plus les Juifs mais on s'intéresse plutôt aux Arabes, que l'on diabolise en les désignant comme musulmans. Il n'y a plus de camps de concentration (nous sommes en démocratie) mais des centres de rétention administrative, d'où l'on expulse systématiquement. Pourtant, comme au temps des années noires de l'occupation nazie et du régime de Vichy, il y a des rafles ponctuelles dans certains quartiers de Paris, mais cela ne concerne que des Noirs... De même, les policiers de la République n'hésitent jamais à arrêter des femmes et des enfants – sans doute au nom du regroupement familial.

Nicolas Sarkozy nous explique que l'on n'accueillera plus, au pays des droits de l'homme, que des étrangers connaissant déjà notre langue et nos coutumes. À ce niveau de réflexion, mon père n'aurait jamais été admis en France, en 1923, et pas davantage ma mère, en 1924. C'était l'époque où les Polonais arrivaient par dizaines de milliers pour extraire le charbon des bassins miniers, qui connaissaient un déficit de mineurs français, et qu'un nombre aussi important d'Italiens commençaient à travailler dans la sidérurgie lorraine. L'économie française ne devait pas se plaindre de cet afflux de travailleurs étrangers.

Revenons au régime de Vichy. Dès l'automne 1940 était mise en place une politique de dénaturalisation. Le 7 octobre 1940, le gouvernement Laval abrogeait le décret Crémieux du 24 octobre 1870 qui avait attribué la citoyenneté française aux juifs d'Algérie. Rapidement allaient être dénaturalisés les juifs d'Europe centrale qui avaient acquis la nationalité française après 1936. Rien de tel à envisager de nos jours, mais il convient de se poser la question

essentielle lorsque Nicolas Sarkozy parle d'identité nationale. N'y a-t-il pas dans cette évocation la volonté de dénaturiser ceux des citoyens français de fraîche origine qui refuseraient de prendre le bon rail? Est-ce que cette manie de proclamer l'identité nationale ne serait pas bien plus une menace qu'une simple réflexion? Est-ce que cela pourrait représenter une volonté de priver de la nationalité française cette « racaille » que le ministre de l'Intérieur ne cesse de stigmatiser depuis cinq ans? Faudra-t-il que les jeunes des cités, dont les parents ont contribué à développer l'économie du pays de la liberté, passent devant des commissions probatoires?

Il est tragique de voir un Français d'origine hongroise nous faire le coup de la francité, à l'imitation de cette ivoirité qui, en Côte d'Ivoire, miet le pays à feu et à sang depuis plusieurs années!

« L'identité nationale n'est pas un gros mot », ne cesse de répéter Nicolas Sarkozy. Sous le propos perce une volonté d'édifier un État xénophobe où les immigrés colorés – supportés et non pas choisis – devraient raser les murs. Et pourquoi les enfants de ceux-là ne devraient-ils pas être acquis à cette idéologie du rejet qui constitue le fonds de commerce du candidat Sarkozy? Quoi de plus rassurant pour l'Oncle Tom que d'avoir de bons nègres à son service...

Après sa désignation comme porte-drapeau de l'UMP à l'élection présidentielle, Nicolas Sarkozy a tenté de nous convaincre qu'il avait changé. Ce n'était que faux-semblant, et les mauvaises manières reviennent au galop. À la crainte de voir s'instaurer un État policier s'ajoute désormais la certitude, en cas de victoire du ministre de l'Intérieur, de devoir s'habituer à l'image d'un pays xénophobe et, partant, nécessairement raciste.

Maurice Rajsfus

Rejeton d'une immigration non choisie



Grains de sable au pays des menhirs...

Toutes et tous à Erdeven (Morbihan), dimanche 25 mars

UN PROJET mené par un consortium de cimentiers, dans lequel se trouvent deux filiales de Lafarge et Italcementi, prévoit d'extraire 600 000 tonnes de sable et granulats marins par an, à moins de trois milles de la côte, entre Gâvres et Quiberon, et entre la ria d'Étel et l'île de Groix. La concession durerait trente ans, ce qui porterait à 18 millions de tonnes de sable prélevés, ou « pillés » selon le point de vue à partir duquel on se place: Lafarge ou la population locale. Sans Astérix ni Obélix, ce petit coin de côte superbe résiste! Il est vrai que ce gordon dunaire est remarquable et reconnu comme tel, tant pour sa faune, sa flore que comme habitat « naturel ». Il est classé, à ce titre, Natura 2000. Formé à partir de multiples associations locales liées à l'environnement et de particuliers qui se sont fédérés, le collectif Le peuple des dunes est né en janvier de cette année contre ce projet.

Les cimentiers ont en effet obtenu, le 3 mai 2005, une autorisation ministérielle pour un permis exclusif de recherches. Le renouvellement de cette demande a été déposé le 15 janvier 2007. L'étape suivante consisterait à obtenir une concession d'exploitation. L'État révèle d'emblée son vrai visage: le soutien implicite aux industriels et leur logique de croissance au détriment des populations locales et de la préservation de l'environnement. Et si la magnifique baie d'Étel changeait de formes?

Quelle mouche de chantier pique le cimentier Lafarge?

La France, la Bretagne même, sont déficitaires en sable. En 2004, en France, il était produit 401 millions de tonnes de sable pour une consommation de 419 millions. Le manque en Bretagne serait de 2 millions de tonnes par an. Or les carrières terrestres arrivent au terme de leur exploitation, à cela s'ajoute la fermeture des sites d'importation nord-européens, anglais et norvégiens en particulier, pour des raisons environnementales. Cette pression sur le marché « oblige » les cimentiers à explorer d'autres pistes. Les sables et granulats marins

sont bien tentants et suscitent l'appétit des industriels, d'autant que la réglementation en mer n'est pas toujours claire. Lafarge affirme que le sable extrait servirait uniquement au marché breton.

Bétonner, bétonner, il en restera toujours quelque chose...

Pour les opposants, il y a maldonne dès le départ. Faut-il continuer dans cette logique du tout-béton sachant que la matière première se raréfie? Et même, dans ce cadre, il serait bien venu de favoriser le recyclage comme le font déjà d'autres pays européens, à hauteur de 24,5% en Grande-Bretagne, 16% en Allemagne, contre un maigre 4,5% en France, alors qu'il serait possible d'en récupérer ainsi plusieurs millions de tonnes! Au-delà, se pose le problème de l'habitat. Beaucoup de constructions sur le littoral breton sont des résidences secondaires, ce qui est doublement indécent: d'une part, parce que des individus n'ont même pas un toit, d'autre part, parce que cela tire le prix de l'immobilier vers le haut. La population locale peut rarement suivre. Pour les anarchistes, ce projet c'est « ni ici, ni ailleurs ». Ce qui nous pose problème, ce n'est pas que ce soient des « Parisiens » ou tels ou tels Européens qui s'installent, comme on peut l'entendre parfois avec des relents de xénophobie, mais que c'est bien la bourgeoisie qui colonise la côte. À l'image des banlieues, les réformistes clament qu'il faut plus de mixité sociale sur le littoral. Anarchistes, notre position est connue: nous voulons l'abolition des classes sociales, la véritable égalité sociale donc économique. Cette notion de mixité perd alors son sens, la spéculation aussi. Nous voulons aussi qu'aucune maison ne soit vide les trois quarts de l'année, surtout que personne ne soit à la rue, que le parc d'habitations soit ainsi socialisé, l'utilisation de l'habitation déterminant qui en est le possesseur. Nous pensons que c'est aux populations de déterminer leurs besoins en logements, à partir des ressources locales, dans une perspective d'autonomie, d'entraide, d'aménage-

ment du territoire et de décroissance. Paille, terre, torchis, bois, chanvre... sont, avec des techniques modernes, des matières premières à revaloriser et redécouvrir. Évidemment, il ne s'agit pas d'importer du bois exotique! Il faut quand même savoir que la France détient la plus grande forêt européenne et est le pays européen qui en utilise le moins! C'est un potentiel non négligeable qui ne demande qu'à être mis en valeur.

Les arguments de Lafarge tombent à l'eau

Prudent, Lafarge, qui est partenaire de WWF France et labellisé « développement durable » (rires?), entend respecter la réglementation actuelle en vigueur: Code minier et Code de l'environnement. Le respect de la loi est-il une garantie? Dans l'affaire de l'Erika, Total n'a, par exemple, commis aucune action illégale. C'est la réglementation maritime internationale, validée par les États, qui permet cette jungle car elle avait été façonnée pour. En l'espèce, des experts sont nommés afin d'évaluer les différents impacts du projet: sur le trait de côte déjà soumis à l'érosion naturelle et sur cette zone potentiellement frayère à poissons...

Ces experts ont évidemment conclu qu'il n'y aurait aucun impact significatif! Cette lutte qui commence nous enseigne déjà deux choses. D'abord, il faut se méfier de la parole des experts. Derrière un jargon savant, ils servent le plus souvent de caution aux multinationales qui les ont mandatés... et payés. À l'opposé, comme le souligne un militant du collectif Le peuple des dunes: « La "pratique" d'un lieu particulier, ici l'espace littoral et marin situé au sud de Gâvres, permet d'avoir des "compétences" acquises par la pratique, l'observation, la transmission orale, pouvant infirmer, valider ou contredire la parole d'"experts" ayant une focale d'observation spécialisée et limitée. Les "pratiques" locaux (habitants, professionnels...) devraient être des personnes ressources consultées très en amont des projets, au lieu de les réunir uniquement pour entériner les décisions prises après des tractations "secrètes". La "concertation" n'est le plus souvent qu'un discours à vocation "pédagogique", c'est-à-dire dans la tête des promoteurs des projets, à but d'éducation d'une population a priori incompétente, voire inculte. » Ensuite, les conclusions des experts mandatés par Lafarge divergent des études menées par d'autres, comme le professeur Lebahy, pour qui il faut mener une évaluation au-delà de trente ans. La côte lorientaise subit actuellement les dommages des prélèvements de millions de tonnes de sable effectués au cours de et juste après la Deuxième Guerre mondiale! En outre, il faut aussi prendre en compte l'élévation attendue et déjà amorcée du niveau de la mer.

Ces « querelles » d'experts amènent le collectif à s'interroger sur « la nécessité d'être crédibles et d'asseoir (sa) légitimité sur des argumentaires scientifiques de grande rigueur,



ce qui implique pour autant de ne pas se faire piéger par le désir d'être reconnu comme un bon élève au milieu des bons élèves. [...] Il s'agit ici de se faire entendre et donc d'utiliser ce qui fait notre différence, c'est-à-dire notre passion, notre conviction que nous agissons pour le bien des générations futures, y compris si, pour ce faire, il faut emprunter quelques chemins de traverse », confirmant que la légitimité d'une lutte ne se calque pas obligatoirement sur sa légalité.

100% réglementation + 100% concertation = 100% bidon!

Sentant la contestation prendre de l'ampleur, le groupe industriel s'est payé une page entière de promotion de sa campagne « sud Lorient » dans les deux quotidiens régionaux, arguant agir dans le cadre de la réglementation et en consultation avec tous les organismes publics. Il a même ouvert un site internet spécial. Entrer dans son jeu, c'est oublier le problème initial de la fuite en avant vers le tout-béton qu'entretient une telle multinationale, car tel est son business!

Pourtant, Lafarge avait pris ses précautions. Un comité local d'information et de suivi (Clis) a été mis en place dès le début de la procédure. Il rassemble les élus des communes environnantes, les représentants des administrations concernées et de l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer), les associations locales de protection du littoral, les comités locaux de pêche et les cimentiers.

Heureusement, le bon sens populaire ne se laisse pas bernier par ce comité « bidule ». La contestation rencontre un tel écho que les conseils municipaux, quelle que soit la tendance, si ce n'est condamnent, en tout cas s'inquiètent du projet et demandent des rapports d'expertise indépendants (hum!). Il ne faut pas oublier que nous sommes en période électorale... Sans doute serait-il malvenu pour les candidat(e)s d'être à la traîne sur un tel dossier! Cela renforce notre conviction que ce

n'est pas par la délégation aux spécialistes ou aux élus, ni par la prière que Lafarge & Cie reculeront! Ce sont bien les mobilisations populaires qui sont les seules à même de changer l'ordre des choses, comme à Plogoff en 1980 ou déjà... à Erdeven, en 1975, contre un projet de centrales nucléaires dont le souvenir rejaillit aujourd'hui.

Comment se traduit cette agitation?

Des articles de presse quasi quotidiens en pages locales présentent les enjeux, relatent les débats des réunions publiques, lesquelles attirent des dizaines, parfois des centaines de participants, y compris dans de petites communes. Des affiches et des autocollants ont été tirés qu'on peut voir chez de nombreux commerçants et aux abords des plages. Un forum sur internet a été mis en place. Même des associations de surfeurs s'impliquent. Des artistes locaux comme Gilles Servat ou Lucien Gourons et le marin Eugène Riguidel seront présents et le font savoir. Bref, c'est toute une population qui se met en marche... Il est évident que nos groupes libertaires relaient aussi, à leur échelle, ce mouvement. La manifestation du dimanche 25 mars sur la plage de Kerhillio à Erdeven, à partir de 15 heures, dira si l'on a mis des grains de sable ou un menhir dans les rouages de la machine Lafarge!

Ce combat local est aussi une opportunité pour les anarchistes qui permet de dénoncer le centre de tirs de Gâvres que se réservent les militaires, confisquant ainsi ce patrimoine maritime, pour s'entraîner à la guerre, éparpillant moult munitions de tous genres...

Nous savons aussi que tant qu'existeront le capitalisme et sa logique de profit, même si l'on réussit à repousser Lafarge et ses acolytes, ses « cousins » risquent de débarquer à nouveau dans quelques années.

Le principal, pour les libertaires, est que la population prenne ses affaires en main et décide pour ce qui la concerne.

Stef@ (Groupe Lorient/Vannes)

Les joies de la chimie

La trahison des nourrissons



EN OCTOBRE 2003, les écologistes du WWF lançaient leur campagne Detox en prélevant et analysant le sang de députés et de ministres européens: les résultats révélaient la présence de 76 produits chimiques qui n'avaient rien à y faire! Tels que des agents utilisés dans les mousses de canapés, les poêles à frire anti-adhésives, les boîtes à pizza résistant au gras... et plusieurs pesticides, comme le DDT, pourtant banni depuis des années. Mais, c'est bien connu, quand on pulvérise à coup de pesticides¹, il n'y a pas que les parasites qui trinquent.

Interdits depuis longtemps ou toujours utilisés, ces agents déstabilisateurs sont partout! Ils pénètrent notre organisme, se transmettent par le placenta, le sang du cordon ombilical et le lait maternel d'où des concentrations plus fortes encore chez les nourrissons. Les plus toxiques sont passés à l'attaque², et on les soupçonne d'être à l'origine de malformations congénitales chez les enfants. Et personne ne vous déconseillera de refaire la pièce du bébé avant la naissance, alors que les peintures et les colles à papier peuvent être très toxiques, vu qu'on ignore tout des effets précis sur la santé et l'environnement de 90% des agents qui entrent dans la composition des produits que nous utilisons quotidiennement.

La prolifération de ces molécules est bien évidemment dangereuse: accidents industriels (AZF), empoisonnement accidentel (Bhopal), allergies, maladies respiratoires, maladies neurologiques, stérilités, cancers professionnels par milliers. Le résultat est sans appel: l'incidence des tumeurs grimpe en flèche (de 15000 à 20000 cancers par an en France) chez les ouvriers qui manipulent ces substances. Reste que les maladies professionnelles demeurent sous-diagnostiquées, le rôle exact des agents toxiques reste encore un sujet de controverse, et le système de reconnaissance des maladies professionnelles, aux mains des employeurs, sait jouer de cette part d'incertitude. Le drame humain se double

donc d'un sinistre financier, qu'on refile aux assurés. Un des scandales cachés de la Sécurité sociale ne parlent jamais, car il est plus facile de désigner à la vindicte une prétendue «irresponsabilité» des accros de la cigarette. Il est vrai que la puissance du lobby de la chimie excède, de beaucoup, celle des buralistes.

Vous reprendrez bien un peu de ce poison?

Une réalité qui n'aura pas pesé dans la balance à Strasbourg, où le Parlement européen a décidé du sort du projet de loi Reach³, visant au départ à tester sur onze ans la toxicité des produits chimiques, et à éliminer les plus dangereux. La version édulcorée du texte initial, voté le 13 décembre 2006, aura évidemment réjoui les industriels, farouches adversaires du projet: le principe de la substitution obligatoire des molécules les plus dangereuses a été abandonné. On retiendra surtout que les fabricants devront, si toutefois cela leur semble approprié (entendez: ne rien faire si les bénéfices socio-économiques sont supérieurs aux dangers), effectuer des analyses des alternatives possibles, mais ne seront pas obligés de procéder à la substitution s'ils peuvent prouver qu'ils ont une «maîtrise adéquate» du risque. Pour répondre à la question du risque, il faut avoir les données, et c'est le fabricant qui les possède... La logique industrielle et sa fiction de «l'usage contrôlé» – la même que pour l'amiante – l'emporte donc, au détriment du principe de précaution.

Préparée en février 2001, cette directive aura mis en ébullition les chefs d'entreprise de ce secteur qui n'acceptent pas un tel droit de regard sur leurs activités. Ils le répéteront sur tous les tons: cette vaste revue de détail des molécules, effectuée à leurs frais, va les ruiner, de plus si ce n'est pas nous qui fabriquons de la merde, d'autres le feront. Alors, allons-y, et en plus, ça crée des emplois. En octobre 2003,

une lettre de l'écolo Chirac «La-maison-brûle-et-nous-regardons-ailleurs», rappela à tout le monde la nécessité de ne pas entraver la compétitivité des industriels: quoi qu'il arrive, la bonne marche économique d'un système pourtant mortifère doit être assurée. Résultat, leur détresse sera entendue: des quelque 100000 substances produites ou importées en Europe, seuls 30000 environ restent concernées par le texte, desquelles on retranche celles qui ne servent qu'à en fabriquer d'autres, ce qui laisse au final 12000 substances environ, qui devront subir des tests lors du processus d'autorisation. Voilà qui dispense le fabricant de mettre en garde l'utilisateur contre les dangers de son produit; au fond, une fois écartés les quelques aspects gênants et polémiques, la chimie, c'est vachement consensuel.

Les ouvriers de la chimie sont aujourd'hui les sentinelles de la santé publique, ils sont en première ligne, derrière eux, il y a nous... Pourtant personne ne s'intéresse à leur sort, les CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques) ne sont pas l'amiante, qui est devenu un problème public quand les universitaires de Jussieu ont eu peur pour eux-mêmes et leur entourage. Il est urgent de lutter contre ce système, qui puise ses racines dans les excès de la consommation et de la production agricole, les insuffisances de la santé au travail et les inégalités sociales.

Thierry

Groupe de Rouen de la Fédération anarchiste

1. Les pesticides sont directement impliqués dans la maladie de Parkinson, et la France est le troisième plus gros consommateur au monde. Il y a effectivement de quoi trembler.

2. Les cancers d'enfants augmentent de 1% par an, depuis 1960.

3. Reach: acronyme anglais signifiant «Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques».

La calotte italienne veut mettre le Dico au bûcher !

Certes une loi n'est jamais qu'une loi et ne change rien, fondamentalement, aux pratiques et aux mentalités. Cependant, lorsqu'elle touche aux avancées des droits individuels, il convient toujours de s'arrêter sur les réticences qu'elle suscite auprès des réactionnaires. Le pape araignée a prévenu que le Vatican « s'immiscera dans tous les débats de société ». Aujourd'hui, les intégristes s'attaquent au Dico¹, peu populaire parmi les Italiens, après s'être attaqués hier à la proposition de texte sur le droit à l'IVG au Portugal. Grâce à leur lobbying, véritable pouvoir de nuisance, ce dernier a finalement débouché sur un référendum truqué, majoritaire de peu avec seulement 40 % de participation, sans aucune garantie réelle d'amélioration des moyens, de l'accueil et de l'accompagnement des femmes. Aujourd'hui un seul centre du planning familial est ouvert à Lisbonne².

Italie caveau de l'église ?

Le Vatican et tout ce qui porte calotte se mobilisent actuellement contre le projet de loi, approuvé, non sans difficulté, par le gouvernement de Romano Prodi. Le texte est un compromis qui prévoit la reconnaissance des couples de fait, hétérosexuels et homosexuels, et leur enregistrement auprès de l'état civil afin qu'ils puissent bénéficier de droits. Bref, pas une révolution ! Le Dico est, en effet, très éloigné du mariage homosexuel approuvé en Espagne (même si, en tant qu'anar, je ne vois aucune raison d'être au mariage entre personnes du même sexe) et du Pacs français. Il vise à reconnaître les droits de chaque personne au sein d'un couple, plutôt que les droits d'un couple en tant que tel. Les associations homosexuelles italiennes se consolent en disant qu'il s'agit « d'un premier pas », pourtant, rien n'est joué, même si un groupe de 60 parlementaires catholiques a signé un manifeste pour demander aux évêques italiens de « respecter l'autonomie des laïcs ». Le texte dit Dico doit encore franchir l'épreuve du passage devant le Parlement, peu favorable à son introduction, d'autant que, selon un sondage paru dans le *Corriere della Sera* (là-bas aussi, ça marche d'enfer pour les instituts), 47 % des Italiens sont opposés au Dico.

Vatican, fachos, même discours

Le Vatican adresse un message empressé aux électeurs de la Marguerite, deuxième parti de la coalition de Prodi, qui regroupe de nombreux anciens démocrates chrétiens : « le Dico représente une blessure pour la famille », enfin, tout le tsouin tsouin habituel et récurrent des intégristes. Le pape araignée en personne a tenu à rappeler, ce week-end, que « seul, l'amour conjugal d'un homme et d'une femme peut permettre une communauté digne de l'être humain ». Je suppose que les LTGB³ sommes toujours relégués par l'épiscopat au rayon des animaux primaires au cerveau reptilien ? Ce que la jeune députée fasciste de Forza Italia Maria Carfagna semble confirmer en ajoutant que « les gays sont constitutionnellement stériles ». Si les LGBT portent la stérilité dans leurs gènes, Maria Carfagna a, pour sa part, le chromosome de l'intolérance et de l'homophobie bien vissé au bérêt mussolinien !

Patrick Schindler

Groupe-claaaaaash
de la federation-anarchiste

1. Droits des personnes vivant ensemble.

2. Voir le *ML*, n° 1466.

3. Lesbiennes Gays Bis et Trans.

Quand l'autruche éternue...

Fesse gauche, fesse droite, tous au centre !

TIRANT TÊTE HORS DU TROU, QU'ENTENDS-JE ? Chirac faisant ses adieux, annonçant une retraite qu'on espère définitive, et si possible à l'ombre (on peut toujours rêver). « Pas un instant, vous n'avez cessé d'habiter mon cœur et mon esprit. » C'est une contrepétorie ? Oui. Plus tard, il se fit menaçant : « Le moment sera venu pour moi de vous servir autrement. » Oui c'est ça, tiens, pendant que t'es debout, tu veux pas me passer la sauce ?

Chirac devenu officiellement non-candidat, on se demande alors pour qui voteront les chiraquiens. Certainement pas pour Sarkozy, alors qui, Bayrou ? Selon François Hollande, voter Bayrou c'est mal, parce que « c'est un vote paresseux ». Ah. On attend dès lors que le monsieur nous explique ce que serait un « vote courageux », le vote pour Royal ? La bonne blague.

« L'honneur en politique, c'est de dire d'où l'on vient », a lancé voici peu la dame. Et c'est encore mieux quand on dit où on compte aller, mais ça, c'est sûrement trop demander... Où elle va, la Royal ? Ben au centre, comme tout le monde, puisqu'il paraît que, cette année, entre la fesse gauche et la fesse droite, existerait quelque chose que d'aucuns nomment curieusement « le centre ». Aussi s'y situe-t-elle et, concernant Airbus, se permet de conclure que, « dans ce dossier il n'y a plus ni droite ni gauche ». Ça, c'est généralement ce que disent les gens de droite.

Mais, on le répète, tout le problème de la candidate vient du fait qu'elle est mal (ou trop ?) entourée : « Il faut aussi avoir autour de soi des gens qui respirent, qui sont en palpitation », a-t-elle soupiré. Houla ! ils en sont à ce point au PS, proches de la mort clinique ?

Certaines pourtant « palpitent » encore, voyez la mère Édith, plus Cresson que jamais. Prenant, ou croyant prendre la défense de Royal, fustigeant pour ce faire la notion même d'incompétence (et elle s'y connaît, Édith), elle osa cet exemple : « François Mitterrand était particulièrement incompétent dans le domaine économique, ce qui ne l'a pas empêché d'être un grand président. » Bref, donner les clefs du pouvoir à quelqu'un qui ne sait pas conduire ne poserait aucun souci. Autre mitterrandienne incompétence notoire, le choix de ses Premiers ministres...

Puisqu'on parle d'incompétence, laissons la parole à José, dit Bové le Clown, l'ami des petits et des glands. L'homme ne sait pas compter jusqu'à 500 et on ne sait toujours pas, aujourd'hui dimanche, s'il est parvenu à réunir les signatures nécessaires à sa candidature. Ce serait vraiment dommage de devoir se passer de Bové, car plus le temps passe et plus son programme s'éclaire, s'affine, se densifie : « Vive l'insurrection électorale ! » Holà, mais c'est Blanqui qu'on ressuscite !

Frédo Ladrisse

... c'est toute la jungle qui s'enrhume

SDF expulsés, SDF assassinés !

1^{re} en France : concernant les campements Don Quichotte, la cour d'Aix-en-Provence ordonne aux 13 personnes citées et à tous les occupants de « libérer, de leur chef, sans délai, les lieux et à défaut leur expulsion, au besoin avec le concours de la force publique ». Démocratie quand tu nous tiens !



Verdict pour les salariés d'Aubade

Le groupe suisse propriétaire d'Aubade obtient le licenciement de 140 personnes sur 180 à Saint-Savin et La Trimouille, sites fermés, comme prévu, à la fin du mois dernier. L'activité restante sera délocalisée en Tunisie pour « faire baisser les coûts et tenter de résister à la concurrence de la lingerie asiatique, qui commence à envahir le haut de gamme ». Résiste ! Prouve que tu existes ! Et licencie...

Euthanasie : 2 000 soignants signent

Tandis que Laurence Tramois et Chantal Chanel sont jugées pour avoir donné la mort à une femme en phase terminale d'un cancer, 2000 médecins et infirmières demandent « l'arrêt immédiat des poursuites judiciaires à l'encontre des soignants, une révision de la loi dépénalisant les pratiques d'euthanasie et des moyens adaptés permettant d'accompagner les patients en fin de vie, à l'image des procédures déjà en cours en Suisse, en Belgique et aux Pays-Bas permettant de mourir dans la dignité ».

Les fascistes contre la CGT espagnole

Le 4 mars, les locaux du syndicat espagnol situés à Palma de Majorque (Baléares) ont été visés par une explosion qui a endommagé une voiture et les vitres voisines. La CGT et la police locale suspectent l'extrême droite locale. Le 11 mars, les vitres du local syndical de la calle Alenza (Madrid) ont été caillassées et des bombages fascistes ont été laissés sur les murs.

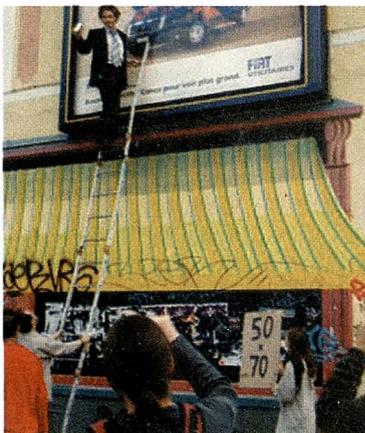
Gollnisch président de l'ITS au Parlement européen

Les élus d'extrême droite qui siégeaient comme non inscrits dans des nébuleuses comme l'Union pour l'Europe des

nations, ou celle de Villiers, peuvent, depuis le 1^{er} janvier, se retrouver au sein du groupe Tradition Souveraineté, qui regroupe, selon Ras-l'front, 7 députés FN, 5 Romania Mare, 3 Vlaams Belang, 1 autrichien, 1 Britannique et 1 Bulgare. Ils veulent « créer une plateforme politique commune de défense des intérêts nationaux, des souverainetés, des valeurs chrétiennes et familiales traditionnelles et profiter des avantages matériels du Parlement européen » ... Au moins, ils annoncent la couleur !

Déboulonneurs contre justice

Le 9 mars, le délibéré du procès des déboulonneurs de pub de Paris a déclaré les sept protestataires coupables de l'action commise le 28 octobre. Ils ont été condamnés à 1 euro d'amende pour « dégradation légère ». À Alès (cf. le Monde libertaire du 9 mars 2007), les deux prévenus étaient sous le coup d'une « dégradation de bien appartenant à autrui ». Défendus par François Roux, les deux militants sont renvoyés à un délibéré le 23 mars.



Un moins deux égale plus trois !

Les amateurs d'architecture ou les militants travaillant avec les personnes désocialisées connaissent le Palais de la Femme à Paris, bâtiment construit en 1910 pour le Groupe des Maisons ouvrières comme foyer populaire pour hommes célibataires, récupéré en 1926 par l'Armée du Salut, qui le transforme en centre d'accueil pour femmes seules ou avec enfants. Aujourd'hui objet d'une restructuration radicale, le nombre de chambres – certes agrandies et modernisées – va passer de 630 à 350, et seront ouvertes à la location privée. Car si la Région et la Ville subventionnent, la part du lion est apportée par la société d'HLM privée I3F, qui obtient la gestion en échange, avec un bail emphytéotique de cinquante-cinq ans concédé par l'Armée du Salut. Et, cerise amère sur le gâteau de la misère, la Ville de Paris pourra comptabiliser ces chambres en logements sociaux. Abracadabra : moins 280 places

d'accueil sur Paris vont compter pour plus 350 logements sociaux. Comment voulez-vous après ça que les jeunes apprennent à compter ? !

Manif devant Peugeot

Les militants environnementaux ont remis aux concessionnaires Peugeot-Citroën des Champs-Élysées la palme Tuvalu (symbole des îles du Pacifique submergées par la montée des eaux) pour la sortie des deux premiers 4 x 4 français. Un d'eux rejettera 194 g de CO₂ par kilomètre en cycle mixte et 20 % d'émissions en cycle urbain, climatisation incluse, soit, environ 250 g. La limite est fixée à 130 g dans les pays de l'UE, avant 2012. D'ici là, vive la surconsommation, le tout-climatisé, et après nous le déluge ?

Manifs Airbus

15 000 salariés, nouveaux embauchés et retraités défilent à Toulouse, 3 000 à Nantes, 150 à Méaulte, contre les suppressions d'emplois, à l'appel unitaire syndical, toutes les générations dans la rue !

Manifs : on n'arrête pas le progrès !

Le Canard a lu dans le Point qu'une agence allemande, spécialisée dans la location, propose des manifestants destinés à gonfler les rangs des rassemblements sociaux, pour la somme de 145 euros les 6 heures. Ça fait cher la manif, mais certaines fins justifient de tels moyens !

Prison pour mineurs ou Jean Genet revisité

Le Figaro se réjouit de l'inauguration du premier établissement pénitentiaire pour mineurs, sur les sept qui seront ouverts dans l'année, et de « voir les détenus mineurs séparés des majeurs ». Comme ça, ils ne les entendront plus crier sous les sévices de leurs gardiens (Rapport CNDS sur Internet).



Libérliner Propaganda Zeitung

De la prestidigitation des statistiques

« BERLIN CIBLE LES IMMIGRÉS DÉLINQUANTS ». Par ce titre offensif, le lectorat de *Libération* aura appris que la capitale allemande « veut durcir les mesures à l'encontre des mineurs récidivistes, qui seraient à 82,3 % issus de l'immigration ».

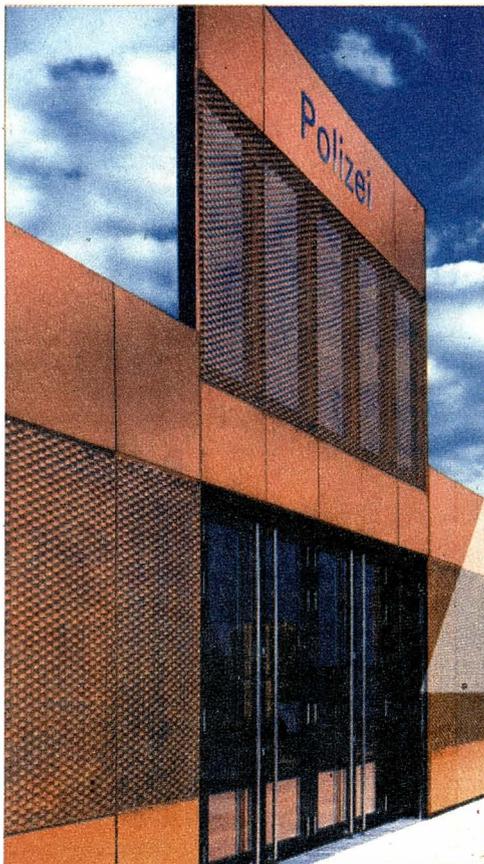
Le quotidien fondé par Sartre et récupéré par Rotschild nous avait habitués à tout – Serge July y a d'ailleurs beaucoup contribué –, il apparaît toutefois que les flagrants délits de propagande sécuritaire y sont suffisamment rares pour être signalés.

Et venant d'un journal de gôche, le fait pourrait sembler encore plus rare.

En substance, il est question d'une « poussée de violence venant de jeunes issus de l'immigration », soit « 1 200 délinquants récidivistes (plus de cinq délits à leur actif) », dont « 500 mineurs berlinois figurent à l'heure actuelle au fichier des "délinquants intensifs" (plus de dix délits par an) ». Il est dit par ailleurs que, en 2006, « la délinquance juvénile a augmenté de 5 % à Berlin et, dans les écoles, la violence a progressé de 40 % ». « Pourtant, semble regretter la correspondante de *Libération*, le nombre des mandats d'arrêt a reculé de 10 % l'an passé. »

À Libé, on aime les chiffres, qu'on va parfois dénicher jusque dans le képi des flics. Ainsi, « le rapport 2006 de la police souligne que 82,3 % des récidivistes sont issus de l'immigration ». Dieter Glietsch, le président de la police berlinoise, assène : « Selon les statistiques, un tiers des jeunes issus de l'immigration, pour seulement un Allemand de souche sur huit, aura un jour ou l'autre affaire à la police. »

C'est assez pour que les autorités berlinoises adoptent un programme de lutte contre « les mineurs récidivistes », consistant essentiellement à leur coller au train un procureur « chargé du suivi de leur carrière criminelle » [sic], qui veillera à ce que les dépositions ne soient plus enregistrées au commissariat mais à domicile, en présence des parents « qui ignorent bien souvent les agissements de leur progéniture hors les murs » [re-sic]. Déjà baptisé, semble-t-il, « modèle berlinois », un tel programme est d'ores et déjà suivi de près par



Pour ce commissariat, l'architecte, facétieux, a certainement voulu rappeler le bon temps de la guillotine...

grotesque à l'ignoble, lui qui publie tranquillement : « Les jeunes issus de l'immigration, majoritairement dépourvus de la nationalité allemande, ont "intérêt à se tenir à carreau, sous peine de perdre leur permis de séjour", selon les arguments [sic] des politiques. » (Lesquels ? Des noms !)

Le papier ne se défend pas

Les jeunes non plus, qu'ils s'appellent Rolf, Mohamed ou Süleyman, quand s'abattent sur eux la matraque policière puis le marteau judiciaire, parce qu'un pouvoir politique aura jugé opportun de satisfaire sa clientèle xénophobe, et utile de pointer du doigt telles ou telles brebis galeuses, pourvu que de gras moutons continuent à se gaver.

Violence pour violence, à la pseudo-flambée de Berlin née de la prestidigitation des statistiques, mais brandie comme une menace à la face du grand public, peut-on opposer les agressions racistes dont sont victimes les immigrés et fils d'immigrés, en Allemagne comme un peu partout en Europe ? Agressions dont l'augmentation, soit dit en passant, a provoqué une résolution du Parlement européen, le 15 juin dernier.

Mais non... C'est l'idéologie sécuritaire qui recueille les suffrages médiatiques. On prépare tranquillement les esprits aux lendemains orwelliens.

Qui parle de ces délinquants en col blanc, marlous de la finance, voleurs d'argent public ?

Qui parle de ces industriels pollueurs, corrupteurs, éternels promoteurs de conditions de travail homicides ?

Qui parle de ces criminels divers et variés qui, par la grâce d'une naissance ou d'un parcours sans faute dans l'appareil d'État, se sèchent du sang dont ils sont couverts dans le calme d'une retraite dorée ?

Tous récidivistes, pourtant !

André Sulfide

1. Édition des 3 et 4 mars 2007. *Libération* fut d'ailleurs, de toute la presse française, le seul à couvrir le sujet. Quotidien d'avant-garde, sans doute...

La maison des jeunes disparaît

Le 1^{er} mars des unités antiterroristes de la police ont pris d'assaut un centre autonome, l'Ungdomshuset, provoquant plusieurs jours d'émeutes dans la capitale danoise.

SITUÉ À NORREBRO, un quartier ouvrier de Copenhague, L'Ungdomshuset («Maison des jeunes») était, depuis 1982, le plus important centre autonome du Danemark. Pendant vingt-cinq ans, des activités politiques, culturelles et sociales ont pu s'y développer dans un cadre autogéré. Mais l'histoire contestataire de ce lieu ne commence pas en 1982.

Une histoire faite de luttes

Lorsqu'elle fut inaugurée, en 1897, cette Folkets Hus («Maison du peuple») était le quatrième centre ouvrier construit à Copenhague. À l'époque, ces Folkets Hus jouèrent un rôle essentiel dans la structuration du mouvement ouvrier danois alors en pleine effervescence. C'est là qu'en 1910 s'est tenue la conférence internationale des femmes socialistes¹ au cours de laquelle le 8 mars fut proclamé Journée internationale des femmes. Des personnages tels que Rosa Luxembourg, Clara Zetkin et même Lénine passèrent ou séjournèrent à la Maison du peuple.

Dans les années 1950, la maison est utilisée par les syndicats et des associations proches du mouvement ouvrier. De 1963 à 1978, elle resta inoccupée. Une troupe de danse élira domicile quelque temps en ces locaux. En 1982, à la suite d'occupations menées par des autonomes, la mairie accepte finalement de mettre ce bâtiment à leur disposition, en faisant la promesse (sous la forme d'un contrat) de ne jamais vendre la maison. L'Ungdomshuset était né!

Vendu à une secte fondamentaliste

Le 6 mai 1999, la ville, oubliant sa promesse faite vingt ans auparavant, prend la décision de vendre l'Ungdomshuset. Le 1^{er} janvier 2000 Faderhuset², une secte fondamentaliste d'extrême droite, essaie d'investir le lieu. Elle en est chassée avec quelques légères blessures. Vingt-cinq jours plus tard la municipalité vend officiellement cette maison à la SA Humain, dont Faderhuset détient des parts. Finalement Faderhuset rachète, le 28 septembre 2001, toutes les parts de la société Humain, la secte devient alors officiellement propriétaire de l'Ungdomshuset. Depuis, malgré la création par des militants d'une association se proposant de racheter les locaux, la municipalité fait la sourde oreille. Elle finit par donner à Faderhuset, au terme d'une bataille juridique,

l'autorisation de faire expulser les occupants. Immédiatement, quelque 5 000 personnes (selon la police!) manifestent leur colère contre cette décision. Deux jours plus tard, une manifestation internationale rassemblant plus de 1 500 personnes s'est terminée par de violents affrontements durant lesquels de nombreux militants furent blessés. La police procéda à plus de 300 arrestations. Pour se préparer à l'expulsion qui semblait imminente les militants ont commencé alors à fortifier l'Ungdomshuset pour pouvoir le défendre.

L'expulsion provoque des émeutes

Jeudi 1^{er} mars, à 7 heures du matin, la police, appuyée par des unités antiterroristes, a donné l'assaut au bâtiment. Les 36 personnes qui se trouvaient à l'intérieur ont toutes été arrêtées. Aussitôt le quartier de Norrebro s'embrase. Des émeutes vont éclater deux nuits de suite. Les manifestants dressent des barricades et affrontent la police à coups de pierres et de cocktails Molotov. Pour essayer de garder le contrôle de la situation, la police doit faire appel à des renforts venus d'autres villes et même de Suède. Le samedi matin, la police a investi une dizaine de lieux alternatifs dont le Solidaritätshaus qui héberge le groupe local de l'Anarchist Black Cross.

Le dimanche soir, après trois jours d'affrontements, la police a procédé à quelque 650 arrestations, provoquant même un engorgement des prisons! Malgré les contrôles mis en place, tout particulièrement sur sa frontière avec l'Allemagne, la police danoise n'a pu éviter que des militants d'autres villes et de nombreux Allemands ne rejoignent les activistes de Copenhague pour leur prêter main forte!

Solidarité internationale

La nouvelle de l'expulsion de l'Ungdomshuset a provoqué des réactions de solidarité à travers toute l'Europe. Le soir même des actions de soutien ont eu lieu dans une vingtaine de villes allemandes. La plus importante à Hambourg, dans le nord du pays, où 800 personnes ont battu le pavé. Mais ce n'est pas seulement en Allemagne que la solidarité s'est exprimée, à Bern, Vienne, Londres, Oslo, Stockholm, Istanbul, Helsinki, Poznan, Varsovie aussi. A Lyon quelques jours avant l'expulsion, des militants avaient occupé le consulat danois.

L'Ungdomshuset est détruite

Le lundi 5 mars, sous très haute protection policière, des engins de chantier ont finalement détruit l'Ungdomshuset à la demande de Faderhuset. Ce fut un soulagement pour la police de Copenhague qui craignait de nouvelles tentatives d'occupation dans les jours et mois à venir. De nombreuses associations d'ouvriers avaient pourtant refusé de participer à la démolition de l'immeuble!

La ville de Copenhague n'a pas hésité à vendre à une secte fondamentaliste un lieu où, pendant plus de cent ans, s'est écrite l'histoire du mouvement ouvrier danois.

Durant les émeutes, ce ne sont pas seulement des militants qui ont affronté les forces de l'ordre, beaucoup d'habitants et d'habitantes du quartier et d'ailleurs, souvent très jeunes, se sont joints aux manifestants.

La résistance n'est pas un crime! C'est pourquoi nous sommes solidaires des personnes qui ont été arrêtées et dont beaucoup sont aujourd'hui en attente d'un jugement. Certaines ont été arrêtées chez eux ou sur leur lieu de travail.

Pour les soutenir n'hésitez pas à leur écrire en adressant vos lettres à l'Anarchist Black Cross de Copenhague³ qui fera suivre. Soyez très attentifs à ce que vous allez écrire car le courrier sera lu par les autorités! L'Anarchist Black Cross de Copenhague, qui a aussi été touché par la répression, a besoin de votre soutien financier pour continuer son travail d'aide aux prisonniers. De chacun, chacune selon ses moyens!

Olynx

(Groupe de Strasbourg de la Fédération Anarchiste)

1 membres de la II^e Internationale.

2 « La maison du père » en danois.

3 ABC, Postboks 604, 2 200 KBH-N, Danemark, info@blackcross.dk

**Envoyer vos dons à: ABC Stockholm
(qui fera suivre à ABC Copenhague)
IBAN: SE1295000099603408738973
BIC: NDEASESS
Name: Jord Orch Frihet**

Des lois mémorielles

pour une histoire officielle

« La guerre, pour ainsi dire, n'avait jamais cessé, mais, à proprement parler, ce n'était pas toujours la même guerre. Pendant plusieurs mois de l'enfance de Winston, il y avait eu des combats de rue confus dans Londres même, et il se souvenait avec précision de quelques-uns d'entre eux. Mais retrouver l'histoire de toute la période, dire qui combattait contre qui à un moment donné était absolument impossible. Tous les rapports écrits ou oraux ne faisaient jamais allusion qu'à l'événement actuel. En ce moment, par exemple, en 1984 (si c'était bien 1984) l'Océania était alliée à l'Estasia et en guerre avec l'Eurasia. Dans aucune émission publique ou privée il n'était admis que les trois puissances avaient été, à une autre époque, groupées différemment. Winston savait fort bien qu'il y avait seulement quatre ans, l'Océania était en guerre avec l'Estasia et alliée à l'Eurasia. Mais ce n'était qu'un renseignement furtif et frauduleux qu'il avait retenu par hasard parce qu'il ne maîtrisait pas suffisamment sa mémoire. Officiellement, le changement de partenaires n'avait jamais eu lieu. » ¹



Thierry Périssé

CET EXTRAIT du célèbre roman d'anticipation d'Orwell, 1984, fait allusion à la réécriture de l'histoire par le Parti dans une société totalitaire. Même si, aujourd'hui, nous n'en sommes pas là, en est-on vraiment si éloigné? On peut se poser la question quand, depuis quelques années, des lois mémorielles ont été votées en France. Il en existe actuellement quatre. La dernière, la loi du 23 février 2005, dite loi Mekachera, portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés et dont l'article 4 stipule que « Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit » a provoqué un tollé général². Cet article a été finalement supprimé. Les trois autres lois, a priori, ne posent aucun problème et peuvent sembler bénéfiques au regard des propos et des comportements de certains de nos contemporains. Pourtant, elles correspondent à une dérive dangereuse: la volonté du législateur de réécrire l'histoire (même s'il s'en défend et de façon plus sournoise qu'avec la loi Mekachera) et de mettre au ban de la société

quiconque s'en démarque. En d'autres temps et en d'autres pays, nous savons à quoi cela a abouti et les victimes des régimes totalitaires ne sont plus là pour en témoigner.

La judiciarisation du passé

Examinons ces trois autres lois. Dans les années 1980-1990, les démarches entreprises pour obtenir l'inculpation de René Bousquet, puis les procès de Barbie, Touvier et Papon, jugés pour crime contre l'humanité, ont amorcé un processus de judiciarisation du passé qui a constitué un contexte favorable au vote de lois qualifiées de « lois mémorielles » ou de « lois de mémoire ». Il y a eu d'abord la loi Gayssot du 13 juillet 1990 « tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe ». Son article premier dispose que « Toute discrimination fondée sur l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion est interdite ». Elle qualifie de délit, dans son article 9, la contestation de l'existence des crimes contre l'humanité, définis dans le statut du Tribunal militaire international de Nuremberg, et qui ont été commis soit par les membres d'une organisation déclarée criminelle soit par une personne reconnue coupable de tels crimes. Puis la loi du 29 janvier 2001 qui affirme:

**C'est par la réfutation précise
que les historiens balaieront les
thèses de ces nazillons.**

« La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 ». Ensuite la loi Taubira du 21 mai 2001 dont l'article premier est le suivant : « La République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du XV^e siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité », et qui dans son article 2 demande que les programmes scolaires leur accordent la place conséquente qu'ils méritent » ; loi suivie de l'instauration, à partir de 2006, d'une Journée de la mémoire de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions, célébrée le 10 mai.

Les délits mentionnés par ces lois sont graves. Il s'agit de la remise en cause de crimes contre l'humanité et tout propos allant dans ce sens – nommés révisionnistes ou négationnistes – est inacceptable. Tout le

monde comprend bien ce que de telles paroles représentent pour les descendants et les victimes des crimes perpétrés à l'encontre des communautés arménienne, juive, antillaise, guyanaise, réunionnaise et ce que signifie le préjudice subi par les Rapatriés suite à la non-reconnaissance de leur situation.

Il n'empêche qu'inculper les révisionnistes et négationnistes de tout poil en créant un nouvel arsenal pénal ne me semble pas la meilleure méthode pour réhabiliter la mémoire des victimes,

et que cela conduit même à une

dérive. Il y a d'autres façons de le faire et j'y reviendrai plus loin. Si nous en sommes arrivés là – le vote de ces quatre lois mémorielles –, c'est que le poids des associations et des collectifs de ces communautés est devenu si fort que les députés et gouvernements successifs ont été sensibles à leurs arguments. L'absence de débat dans notre pays pendant des dizaines d'années sur ces sujets a provoqué de telles frustrations qu'ils n'envisagent que la voie judiciaire pour faire taire ceux qui s'expriment. A l'instar de Madeleine Rebérioux, présidente de la Ligue des droits de l'homme, bon nombre d'historiens remettent en cause ces lois et souhaitent leur suppression. Pour trois raisons. On ne peut accepter que la loi dise la vérité historique. Cela aboutit forcément à l'instauration d'une histoire officielle. Or l'histoire n'appartient à personne. « Imagine-t-on le doute rampant

qui va s'emparer d'esprits hésitants? écrit Madeleine Rebérioux. On nous cache quelque chose, on ne nous dit pas tout, le débat est interdit. [...] Imagine-t-on les réactions de tels adolescents à qui les enseignants tentent d'inculquer un peu d'esprit critique? Imagine-t-on le parti que peuvent en tirer les antisémites larvés, qui n'ont pas disparu? » Et qui dit histoire officielle dit aussi censure de tout propos déviationniste, et les censeurs sont sur le qui-vive, qu'il s'agisse d'associations, de collectifs ou de comités mis en place par le gouvernement. Ainsi la loi Taubira, par exemple, « instaure un comité de personnalités qualifiées, parmi lesquelles des représentants d'associations défendant la mémoire des esclaves, chargé de proposer, sur l'ensemble du territoire national, des lieux et des actions qui garantissent la pérennité de la mémoire de ce crime à travers les générations. Le comité attribue chaque année un prix destiné à récompenser une thèse de doctorat portant sur la traite ou l'esclavage et présente chaque année au premier ministre un rapport sur les actions entreprises en matière de commémoration et de sensibilisation. Ce rapport est rendu public. » Il suffit de lire entre les lignes ce que l'instauration d'un tel comité signifie.

On peut craindre également une dérive communautariste. Chaque groupe aura à cœur de défendre ses intérêts et de pousser les élus à voter une loi en leur faveur. C'est déjà ce qui s'est passé après l'immolation d'un homosexuel, Sébastien Nouchet, le 16 janvier 2004 à Nœud-les-Mines, puisqu'un projet de loi pour lutter contre l'homophobie a abouti à la création d'une Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) en 2005. Or la législation existante est largement suffisante pour réprimer ces délits, elle permet de juger le simple fait criminel, à savoir qu'on a immolé un être humain. Pourquoi pas aussi une loi contre « l'obésophobie » lorsque des enfants obèses se font traiter de « baleines » à l'école? Et ainsi de suite.

Ces lois permettent enfin aux négationnistes de se présenter comme des persécutés, voire des martyrs. Le sort de ceux-ci doit-il se jouer devant les tribunaux? Est-ce au nom de la loi qu'il faut les combattre? D'ailleurs, les tribunaux n'ont pas attendu la loi Gayssot de 1990 pour les juger et les condamner. C'est par la réfutation précise que les historiens balaieront les thèses de ces nazillons.

Même pour la loi de 2001 qui affirme que « la France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 », le recours au législateur ne fera pas avancer en France la prise de conscience générale de la réalité du génocide arménien. Comme le souligne Gilles Manceron, historien et rédacteur en chef de la revue de la LDH, *Hommes et Libertés* : « Par principe, il ne revient pas à la loi de condamner les auteurs de contre-vérités historiques. La règle que ce n'est pas à la loi de dire la vérité historique est d'autant plus importante dans ce cas que le génocide des Arméniens dans l'Empire



ottoman – je le maintiens – est, malheureusement, moins bien documenté historiquement (les obstacles opposés par la Turquie à l'accès aux archives y sont pour beaucoup) que le génocide des juifs et des Tsiganes; notamment en raison de la défaite militaire de l'Allemagne nazie en 1945, de l'ancienneté plus grande des faits, voire – même si cet argument est discutable – de l'organisation bureaucratique moins développée de l'Empire ottoman. Dans ces conditions, reconstituer la genèse du génocide arménien se heurte à davantage de difficultés, qui sont autant de brèches où tentent de s'engouffrer les négationnistes. [...] L'essentiel est de progresser dans la connaissance historique du génocide arménien et de diffuser largement cette connaissance en France et ailleurs. Là est le défi essentiel. Pour y parvenir, tout ce qui pourrait donner l'impression d'une vérité officielle protégée par la loi me semble contre-productif.»³

Confusion entre histoire et mémoire

Depuis plusieurs années, le « devoir de mémoire » est invoqué de façon récurrente et insistante à la fois par les associations d'anciens combattants, résistants, déportés, minorités persécutées ou victimes civiles des deux guerres mondiales et de la guerre d'Algérie, tout récemment par les descendants des esclaves noirs, qui entendent faire reconnaître et transmettre des mémoires douloureuses, par les plus hautes autorités de l'État à l'occasion en particulier de commémorations et de journées du souvenir et par le pouvoir législatif qui multiplie le vote de lois – comme nous venons de le voir – destinées à apaiser les mémoires souffrantes, mais qui en même temps impose aux historiens et aux enseignants une lecture officielle de l'histoire le plus souvent au nom de ce «devoir de mémoire».

Cette évolution exprime l'inquiétude légitime de voir la mémoire submergée par l'oubli. Toutefois, il ne faut pas confondre histoire et mémoire, et beaucoup d'historiens n'ont cessé de le rappeler. Ainsi, en juin 2005, un comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire explique qu'«en tant que chercheurs et enseignants en histoire, leur rôle principal consiste à élaborer et à transmettre des connaissances rigoureuses sur le passé. Celles-ci résultent d'une analyse critique des sources disponibles, et répondent à des questions qui ont pour but de mieux comprendre les phénomènes historiques et non pas de les juger. Mais les historiens ne vivent pas dans une tour d'ivoire. Depuis le XIX^e siècle, le contexte politique et social a joué un rôle essentiel dans le renouvellement de leurs objets d'étude. Les luttes ouvrières, le mouvement féministe, la mobilisation collective contre le racisme, l'antisémitisme et la colonisation, ont incité certains d'entre eux à s'intéresser aux «exclus» de l'histoire officielle, même si la France est restée à la traîne de ces mutations. Il y a donc un rapport étroit entre

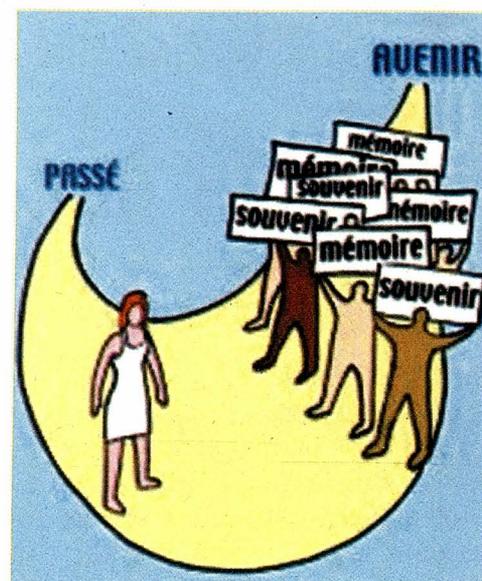
la recherche historique et la mémoire collective, mais ces deux façons d'appréhender le passé ne peuvent pas être confondues. S'il est normal que les acteurs de la vie publique soient enclins à puiser dans l'histoire des arguments pour justifier leurs causes ou leurs intérêts, en tant qu'enseignants-chercheurs ils ne peuvent pas admettre l'instrumentalisation du passé. Ils doivent s'efforcer de mettre à la disposition de tous les connaissances et les questionnements susceptibles de favoriser une meilleure compréhension de l'histoire, de manière à nourrir l'esprit critique des citoyens, tout en leur fournissant des éléments qui leur permettront d'enrichir leur propre jugement politique, au lieu de parler à leur place.» Et comme le souligne Pierre Nora, « la mémoire relève du magique, de l'affectif, elle ne s'accommode que des informations qui la confortent, tandis que l'histoire est une opération purement intellectuelle, qui appelle analyse et critique. »

Contre les lois mémorielles et contre toutes les lois

L'instauration de ces quatre lois mémorielles permet à l'État d'accentuer sa mainmise totalitaire sur les individus. Il faut absolument les abroger. Non seulement celles-ci, mais aussi toutes les autres. Car, à bien y réfléchir, on constate que les femmes et les hommes attendent tout de la loi. En 1892, Kropotkine faisait remarquer que « dans les États actuels, une loi nouvelle est considérée comme un remède à tous les maux. Au lieu de changer soi-même ce qui est mauvais, on commence par demander une loi qui le change. [...] Nous sommes tous tellement pervertis par une éducation qui dès le bas âge cherche à tuer en nous l'esprit de révolte et développe celui de soumission à l'autorité; nous sommes tellement pervertis par cette existence sous la férule de la loi qui régenté tout : notre naissance, notre éducation, notre développement, notre amour, nos amitiés, que, si cela continue, nous perdrons toute initiative, toute habitude de raisonner par nous-mêmes.»⁴ Les génocides, la colonisation, les traites négrières, les crimes, les assassinats, sont inspirés par le désir des uns de s'emparer des richesses des autres, que ce soit les États, les communautés ou les individus.

À nous de prendre conscience de cette situation et de refuser au législateur le droit de régir nos vies.

T. P.



1. 1984, G. Orwell, éd. Folio, 1972, page 53.

2. Thierry Périssé, «Les bienfaits du colonialisme ou l'histoire d'une loi révisionniste», *le Monde libertaire*, hors série n° 29, 22 décembre 2006.

3. Gilles Manceron, «Défendre la loi reconnaissant le génocide des Arméniens. Faire progresser la connaissance de ce crime contre l'humanité», *Hommes et Libertés*, article de la rubrique Histoire et Colonies – lois mémorielles, 7 juin 2006.

4. Pierre Kropotkine, *la Loi et l'Autorité*, 1892.

Journée de la femme... et celle des trans ?



À l'occasion de la journée internationale des femmes, *le Monde libertaire* s'est penché sur la féminisation du virus du sida et le manque de moyens mis à disposition des chercheurs pour essayer d'en juguler les effets. Le 8 mars passé, nous nous posons une nouvelle question : pourquoi aucun journal n'a-t-il évoqué, à cette occasion, la condition des trans, dans notre pays ? Nous avons donc décidé d'interviewer, à ce sujet, Hélène Schwartz, fan d'Emma Goldman, ex-CNT et militante d'Act-Up Paris. Elle a su nouer, depuis nombre d'années, des liens inaltérables avec nos réseaux anarchistes et nous offre son point de vue, sur les reculs et les rares avancées qu'elle a pu constater dans la petite « communauté » des trans. Celle-là même que chercheurs, sociologues et grands médias préfèrent mépriser, plutôt que prendre le temps d'écouter ses justes revendications, sur son droit le plus fondamental : exister !

LE MONDE LIBERTAIRE : As-tu noté une quelconque évolution récente, sur la condition des trans ?

HÉLÈNE SCHWARTZ : Oui, mais pas en France. Je voudrais juste évoquer le cas de l'Espagne. D'avoir subi trente ans de réaction franquiste a permis aux Espagnols de libérer une parole saine : aujourd'hui, ils sont en avance sur nous sur la question de la « réglementation » des amours. Car, on a beau être anarchiste, parfois de trop rares lois marquent une avancée des libertés, surtout dans certains cas précis. Par exemple, celle-ci va faciliter la vie quotidienne des trans espagnols. En effet, le texte précise qu'une personne qui a changé de genre (née biologiquement homme qui décide de vivre sa vie en femme, ou réciproquement) n'a plus besoin de passer par la chirurgie lourde pour obtenir des papiers correspondant à sa nouvelle vie sociale.

Le ML : Concrètement qu'est-ce que cette loi va changer, dans le quotidien des trans ?

HS : Bien sûr, cela n'a l'air de rien, mais pour les personnes concernées, il suffit d'imaginer le nombre de fois où l'on est obligé de présenter ses papiers, dans la vie civile... Pour une trans, cela signifie à chaque fois, que vous devez dévoiler le plus intime de votre vie à la personne qui vous les demande, en général, un employé derrière un guichet. Ce dernier, par exemple, est en droit de s'adresser à vous publiquement, afin que vous vous justifiez en public de votre genre biologique. Quelle femme ou quel homme trans n'a jamais vécu cette expérience humiliante ? Au niveau du quotidien, ces nouveaux papiers vont permettre aux trans d'Espagne de chercher du travail, sans avoir à faire état de la nature de leurs organes et là, il s'agit vraiment d'une avancée sociale. En effet, une étude a établi que l'immense majorité des trans espagnols était sans emploi.

Le ML : Mais, revendiquer des papiers, quand on est anarchiste...

HS : Même, si l'on reste persuadée que la solution libertaire, pour éviter ce problème, est de brûler tous les papiers, il serait de mauvais goût de cracher sur cette avancée qui n'a rien d'isolé en Europe. En revanche, en France, M. Schweitzer, le président de la Halde¹, pris à partie par des militants des Panthères rose, a avoué ne rien connaître des discriminations que subissent les trans en France. Cet ancien président de Renault semble donc beaucoup plus à l'aise pour parler voitures et écraser les grèves, que lorsqu'il s'agit de se pencher sur les violences quotidiennes, de rue ou sociales, que subissent les trans. Il ignore également qu'en réponse aux coups et insultes publiques, qui sont notre quotidien, la médecine officielle nous catalogue au rang des malades mentaux, comme elle le faisait il y a trente ans avec les homosexuels, prétendant les guérir avec des thérapies musclées ou des électrochocs.

Le ML : Alors, pourquoi ne pas aller chatouiller les soc-dems français, en leur mettant sous le nez ce qu'ont concrétisé leurs amis espagnols ?

HS : Il faut bien rappeler qu'entre nous et les sociaux-démocrates, il y aura toujours le cadavre de Rosa Luxembourg, le colonialisme de Guy Mollet et la politique de leurs « directeurs de communication », pour ne pas dire de « conscience », axée sur la manipulation. Cependant, on peut effectivement se féliciter qu'après une occupation de la rue Solferino par les militantes trans du GAT² et d'Act-UP Paris, le PS se soit déclaré en faveur de la dépsychiatisation des trans. Mais, pour l'instant, cela reste stocké au rayon des bonnes intentions ! Cela dit, c'est un pas important en direction du petit quarteron de psychiatres spécialistes autoproclamés, qui se sont taillés une baronnie hospitalière sur la souffrance des personnes trans en France. Des gens payés par

l'État pour décider qui a le droit ou non de se faire opérer ! Il faut savoir que si les personnes vont se faire opérer à l'étranger, la loi européenne oblige l'État français à leur changer leurs papiers, mais à renfort de « protocoles » ridicules, humiliants, sexistes, et des questions plus ou moins sadiques du style « qu'elle pointure faites-vous ? » ou encore « quand vous vous masturbez, vous pensez à quoi ? »...

Le ML : Tu veux dire qu'aujourd'hui, les trans sont encore victimes de ce type d'archétypes ?

HS : Oui, ces fonctionnaires de la transsexualité, on devrait dire ces fonctionnaires de la transphobie, sont tout occupés à leurs débats théologiques, sur qu'est-ce qu'une femme et qu'est-ce qu'un homme ? Ils feignent de croire que seule la définition judéo-islamo-chrétienne du genre est respectable sur cette planète, ils ont été incapables de voir venir la catastrophe qui s'est abattue sur les trans avec l'arrivée du sida et sont restés aveugles devant tant de morts, devant les contaminations galopantes et le manque d'études spécifiques réalisées. Et quand Mme Colette Chilland (qui est aux trans, ce que le Dr Amoroso était aux homosexuels dans les années 1970) communique, c'est pour comparer les femmes trans aux actrices de films pornos, ou prophétiser que « donner des droits aux trans : c'est la fin de notre culture ». Et la continuation de leur ordre moral et de la promotion de leurs sacrosaintes valeurs judéo-islamo-chrétiennes.

Hélène Schwartz

Propos recueillis par

Patrick Schindler,

Militant du groupe-claaaaaash@federation-anarchiste.org

1. Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité.

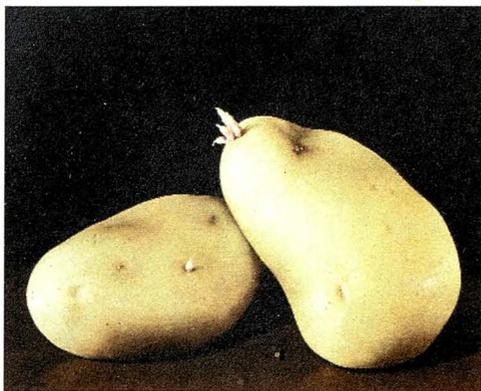
2. Groupe activiste trans.

Les Amap



Terres d'expérimentation

François Roux



Peintures de Nelly Trumel, exposées actuellement à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris



ENGLUÉS DANS UN SYSTÈME que nous trouvons absurde et révoltant, mais qui prospère grâce à notre collaboration de producteurs-consommateurs, nous cherchons malgré tout à éviter d'abonder les circuits commerciaux les plus scandaleusement cyniques. Mais même lorsque nous parvenons à réduire au maximum notre contribution à la croissance capitaliste, certains achats restent nécessaires, dont l'alimentation. Les Amap sont une façon plutôt sympathique de s'approvisionner, mais elles peuvent aussi devenir des laboratoires de démocratie.

Vente directe de produits locaux de l'agriculture propre

Le principe de l'Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) est simple: des « contrats » passés entre une ferme et un groupe de consommateurs qui lui achètent à l'avance sa production sous forme de « paniers » (assortiment de produits) selon un rythme et un calendrier fixés à l'avance. Les achats s'effectuent individuellement; l'acheminement et la livraison s'organisent collectivement¹. Plus intéressante, la « fédération d'Amap » regroupe plusieurs fermes proposant des produits différents et un collectif de consommateurs habitant un même bourg ou un même quartier. Le fonctionnement en fédération permet d'échanger l'ensemble des produits au même endroit et au même moment, avec les mêmes règles, mais surtout de sortir du cadre économique pour prendre une dimension politique. C'est une expérience de ce type – balbutiante et imparfaite – que je vais décrire. Le cadre est une sous-préfecture d'Auvergne de 7 000 hectares.

Il y a un an, s'est constituée une association qui regroupe douze familles d'agriculteurs locaux produisant presque tous les produits nécessaires à l'alimentation (légumes, produits laitiers, pain et céréales, vin, miel, aromates, porc, bœuf, mouton, volailles...) et une trentaine de consommateurs-militants venant d'horizons divers (dans un patelin, on ne peut pas se permettre le luxe du sectarisme). L'association poursuit deux objectifs complémentaires inscrits dans ses statuts: premièrement, soutenir les petits paysans « bios »² du coin, en développant la vente directe de leurs produits sous forme d'Amap. Deuxièmement, en s'appuyant sur cette pratique, intervenir dans la vie de la cité et animer des débats autour de la croissance capitaliste, des échanges Nord-Sud, de la grande distribution, de la marchandisation du vivant, de la dégradation environnementale... Toutes les décisions d'orientation sont prises en assemblée générale. Il n'existe pas de délégations de pouvoir, mais des commissions « paysans-consommateurs » mandatées pour un temps donné, pour des fonctions telles que la communication, l'organisation logistique ou la gestion.

Partir de la pratique

Les attraits pour le consommateur de la vente par Amap sont multiples: une nourriture saine, goûteuse, à un prix abordable pour toutes les bourses (objectif majeur puisque la vente directe permet de partager la marge du circuit de distribution-vente entre producteur et consommateur), et des échanges conviviaux (les paysans font visiter leurs fermes et proposent des animations – culinaires,



pédagogiques... – autour de leurs produits). Le paiement anticipé et le principe du panier constituent les principales contraintes (encore qu'à l'usage, les consommateurs se réjouissent d'avoir découvert des légumes qu'ils ne connaissaient pas ou d'avoir cuisiné des morceaux de viande qu'ils n'auraient jamais eu l'idée d'acheter). Pour le paysan, les Amap apportent un débouché complémentaire, une juste rémunération de son travail, une garantie contre les invendus (on évite le gaspillage), un ballon d'oxygène en matière de trésorerie, et une relation de confiance avec ses acheteurs.

Aux militants, les Amap fournissent une illustration économique concrète sur laquelle se fonder pour démontrer, analyser et critiquer le capitalisme: par exemple, il est beaucoup plus facile de faire comprendre les enjeux (économiques, sociaux, démocratiques, environnementaux, etc.) de la mondialisation lorsqu'on raisonne par opposition avec une économie relocalisée. De même, la justification de son prix par le paysan (la transparence financière faisant partie des statuts de l'association) éclaire la composition du prix de vente en grande surface ou en magasin, et comment se répartit la plus-value. L'explication des principes de l'agriculture biologique montre les enjeux économiques et géopolitiques de l'indépendance des paysans par rapport aux semenciers, aux propriétaires de gènes, aux marchands de pesticides, et pourquoi les multinationales s'acharnent tant à vouloir imposer les OGM. Enfin la comparaison entre l'économie d'une ferme et celle d'une entreprise de l'agriculture industrielle met en lumière la logique capitaliste qui conduit inéluctablement à la concentration du capital, à la destruction des petits paysans et au monopole d'une agro-industrie d'exportation, affameuse du tiers-monde, destructrice de l'environnement, et toujours plus dépendante des multinationales de la chimie et de la pharmacie: On pourrait multiplier les exemples qui tous sont évidemment transposables aux activités industrielles et de services. Au bout du compte, la pratique des Amap donne tout naturellement un avant-goût de ce que pourrait être une société de décroissance choisie, puisqu'on y démontre qu'une organisation volontairement économe – en chimie, transports, bâtiments, emballages, publicité, services intermédiaires... – permet de mieux satisfaire les besoins essentiels (nourriture, santé, plaisir du goût, convivialité) tout en préservant ce que détruit la croissance capitaliste: la nature, le tissu social, les solidarités...

S'entraîner à l'organisation démocratique

Nous ne sommes pas naïfs: les Amap, comme les autres expériences d'économie alternative, ne remplacent pas les luttes contre les agressions de la classe dominante et ne représentent pas une menace pour elle. Si, par extraordinaire, les consommateurs désertaient en masse les circuits marchands traditionnels et met-

taient ainsi en péril l'ordre établi, soyons sûrs que les agents du capitalisme ne resteraient pas les bras croisés.

Il est plus probable que la crise du système viendra du péril écologique. Chacun sait à présent que la croissance de l'activité économique implique le dérèglement climatique, l'épuisement des ressources naturelles et l'accumulation des pollutions. Or le capitalisme ne peut renoncer à la croissance, sinon il se suicide. Pour le sauver, les patrons des multinationales concoctent depuis longtemps le concept du « développement durable », un leurre, car non seulement rien n'a été fait dans cette direction, mais surtout parce que le remède serait pire que le mal, la reconversion du système de production pour le rendre « durable » demandant elle-même un colossal effort de croissance! Nous arriverons donc sous peu à une situation explosive, car il faudra faire supporter aux travailleurs le coût de cette reconversion plus celui des catastrophes – météorologiques, sanitaires... – et de leur prévention (fabrication de digues, de masques à gaz, de vaccins, etc.) afin de préserver les profits des actionnaires.

Et que viennent faire les Amap là-dedans, me direz-vous? J'y arrive. Qui s'intéresse à l'histoire constate que les noyaux de résistance au totalitarisme se forment autour des communautés ayant acquis auparavant une pratique de l'action solidaire. Même si nous savons parfaitement bien que des alternatives dans le système ne constituent pas des alternatives au système, même si les problèmes que doivent régler les Amap n'ont rien à voir avec ceux qui se poseraient lors d'une crise violente, les expériences d'économie parallèle peuvent néanmoins constituer des laboratoires d'organisation démocratique, des terrains d'apprentissage pour les militants, et des « preuves par l'exemple » de la faisabilité d'une « décroissance conviviale »³.

L'autogestion à l'épreuve du concret

« L'anarchie, c'est l'ordre moins le pouvoir » affirmons-nous. L'intérêt de travailler sur un socle très concret (cultiver, se nourrir...), c'est mettre les principes à l'épreuve de la pratique avec un résultat objectivement constatable.

L'association des producteurs et des consommateurs doit préserver en permanence l'équilibre entre l'efficacité économique indispensable à la pérennité de la fédération d'Amap et le fonctionnement démocratique sans lequel elle perd son sens.

La première urgence consiste à assurer le chiffre d'affaires en deçà duquel la participation aux Amap représente une charge pour les paysans. Lorsque cet objectif est atteint se pose la question de la rémunération du travail d'administration devenu trop lourd pour les bénévoles: comment éviter la sujétion salariale et la bureaucratisation?

D'autres questions surgissent avec l'augmentation du volume d'activité. Par exemple, lorsque plusieurs paysans veulent proposer un

même produit, doit-on partager le chiffre d'affaires, au risque de rendre les transactions non-rentables pour tous, ou bien attendre qu'un premier entré soit stabilisé pour ouvrir la fédération à un autre, ou bien encore laisser jouer librement le choix des consommateurs (donc la concurrence)? Pour un même produit, doit-on imposer un prix unique, calculer le prix de vente à partir du prix de revient et appliquer une marge égale pour tous, ou laisser chacun agir à sa guise (débat passionné garanti)?

Si elle veut pratiquer la démocratie directe, la fédération doit autolimiter sa taille, le nombre de ses clients, donc son chiffre d'affaires. Ce n'est pas si simple car, au-delà d'un certain seuil, la rentabilité croît avec le volume des transactions. Comment garantir que toutes les fédérations appliqueront la même règle? Quant à la question des indispensables échanges entre régions, elle se pose déjà. En effet, pour respecter les objectifs de relocalisation de l'économie et de limitation des trajets, les consommateurs des Amap cherchent en principe des fermes proches. Cependant, les zones rurales sont excédentaires en production à l'inverse des zones urbaines. Peut-on éviter la concurrence sauvage en coordonnant équitablement l'approvisionnement des villes par les Amap des campagnes, sans pour autant tomber dans l'inflation bureaucratique? Et comment réguler les échanges entre régions de productions différentes (produits de la mer et fruits méditerranéens contre fromages et charcuteries d'Auvergne, etc.)?

Toutes ces questions, on le voit, n'ont rien d'accessoire. Les résoudre en théorie n'est déjà pas facile. Dans la pratique, il faut compter avec la pression économique qui s'exerce sur des fermiers souvent au bord de la rupture, construire un consensus entre paysans, consommateurs-militants et simples « clients », et se méfier de la tendance naturelle de toute organisation à croître et à rechercher d'abord son propre intérêt.

Les militants locaux, fatigués des débats théoriques et des joutes électorales, éprouvent là leurs idées et leur capacité à mener une action concrète et durable avec des gens d'horizons différents. Si cette expérience collective parvient à trouver son équilibre économique sans renier ses principes, elle aura montré à tous ceux qui y participent de près ou de loin qu'une entreprise efficace peut fonctionner sans chercher à faire du profit, en autogestion et, *last but not least*, en y prenant du plaisir. **F.R.**

1. Par chance les Amap ne sont pas encore normées, réglementées, etc. et on trouve donc beaucoup de variantes dans leur mise en œuvre.

2. L'association aide les paysans à obtenir le label bio. À terme, l'objectif est qu'elle délivre sa propre « certification ».

3. Lire, de Serge Latouche: *Décoloniser l'imaginaire*, éditions Paragon, Paris, 2003.

Revoir « Pixote »



Laurent Kahane

C'ÉTAIT UN SOIR sur le cours Belzunce, on buvait un verre avec un copain rencontré à la sortie d'un film, et on parlait de cinéma. Amorcée autour du film que nous venions de voir, la conversation a dérivé vers le peu que nous connaissons du cinéma brésilien et nous en sommes venus à évoquer *Pixote*, un film que nous avons vu l'un et l'autre à l'époque de sa sortie, en 1981, et qui nous avait marqués. Nous avons gardé en mémoire le souvenir du personnage principal, un gamin des rues de São Paulo qui donne son nom au film, et son visage en gros plan sur l'affiche. On se demandait ce que sont devenus, ce film et son héros de 12 ans, par quels mystères de la distribution cette œuvre qui, à sa sortie, avait rencontré un public et connu une certaine notoriété, semblait avoir disparu de nos chères salles obscures.

Il se trouve que le lendemain avait lieu au Daki Ling une soirée consacrée au cinéma brésilien. J'avais cru comprendre qu'il s'agissait d'une sélection de courts métrages, mais en arrivant, j'ai eu la bonne surprise d'apprendre qu'il n'y avait qu'un film au programme, un long-métrage, et que c'était justement *Pixote*. C'est l'association Tudo Bom, qui s'intéresse au cinéma, au Brésil, et aux enfants des rues, qui ressuscitait pour un soir ce film qu'on avait cru tombé dans l'oubli, en partenariat avec Vidéodrome et le Daki Ling, où un projecteur 35 mm a été installé pour la circonstance.

Les lumières s'éteignent, le projecteur se met à tourner avec son cliquetis familier, l'écran s'éclaire. L'image est un peu trop petite, comme si elle nous venait de loin, la copie est d'assez bonne qualité mais on dirait que les couleurs sont légèrement altérées par des années de purgatoire, à moins que ce soit une idée. Le film s'ouvre sur un prologue: filmé sur fond de favela, le réalisateur, Hector Babenco¹, cinéaste brésilien d'origine argentine, s'adresse à la caméra pour expliquer qu'à São Paulo des milliers d'enfants sans foyer condamnés à la débrouille vivent de larcins et

de combines, et que ce film est l'histoire de l'un d'eux. Tant qu'ils n'ont pas atteint 18 ans ils n'encourent aucune peine de prison; ils en profitent pour prendre des risques, et d'autres en profitent aussi: leurs aînés les envoient au casse-pipe.

Centré autour du personnage du même nom, *Pixote* (prononcer Pichote) raconte quelques semaines de la vie d'un gamin des rues et de ses compagnons, les amitiés adolescentes, la misère, la violence imposée par la nécessité de survivre, et leur fuite en avant. La première partie du film se déroule dans un centre de détention pour mineurs délinquants où se retrouve enfermé *Pixote*, qui vient d'être arrêté pour vol ou pris dans une rafle. Dans le climat violent de la vie carcérale des alliances se nouent pour résister aux petits caïds et aux gardes-chiourmes, des amitiés naissent entre les adolescents, des désirs troubles autour de l'un d'eux, qui aime les garçons. Cette fiction réaliste doit beaucoup à la proximité du réalisateur avec ses personnages, qu'il filme sans apitoiement ni pathos, et à la présence de Fernando Ramos da Silva, qui incarne *Pixote*. Cet acteur non professionnel est lui-même un enfant des rues, un vrai gamin de la vraie vie. Sa présence et sa spontanéité contribuent à la vérité du film, son rôle il le connaît bien car il le joue tous les jours dans son décor familier, les rues de São Paulo. Son visage, déjà marqué par une existence qui ne lui a pas fait de cadeaux, a encore les rondeurs de l'enfance; malgré les coups durs, il est toujours prêt à rire dès que la vie lui sourit.

Le ronronnement du projecteur n'est pas sans charme, on se croirait au cinéma, bien qu'il brouille quelque peu la musique de la langue portugaise telle qu'on la chante au Brésil. À la moitié du film, changement de bobine. La projection reprend trois minutes plus tard. Les pensionnaires du centre de détention se révoltent et s'échappent. *Pixote* et quatre de ses copains, qui sont tous plus âgés que lui, exercent leurs talents de voleurs à la tire dans les rues de São Paulo. En trois plans

Hector Babenco, *Pixote*, la loi du plus faible, Carlotta Films, 19,99 euros.

DDDD

qui paraissent pris sur le vif, Pixote et ses acolytes chapardent deux sacs à main et un attaché-case. Lorsqu'ils détalent et se perdent dans la foule, le spectateur espère de tout cœur qu'ils ne vont pas se faire attraper, mais non, pour le moment tout va bien, « Tudo bom », comme on dit là-bas.

Un peu plus tard, on retrouve les cinq garçons à bord d'un train de marchandises en route pour Rio, le paysage défile par la porte du wagon grand ouverte pour un plan-séquence, un travelling donc, qui résume leur voyage d'une ville à l'autre. Ils se demandent si le train va bien à Rio, décident que oui et que sinon ils en reprendront un autre, c'est un moment de bonheur et de liberté, l'aventure telle que la rêvent les enfants sages enfermés dans les écoles. À Rio, la petite bande noue une alliance improbable avec une prostituée aux charmes bientôt fanés, l'un des seuls personnages féminins de ce film d'enfants sans mère. À l'âge où d'autres s'amusent avec des pistolets en plastique, Pixote joue avec de vraies armes à feu. De trafics douteux en braquages qui tournent mal, lui et ses copains inaugurent dans le sang une carrière de criminels. L'un d'eux s'inquiète car il va bientôt avoir 18 ans, il risque désormais la prison...

Après la projection quelques spectateurs s'attardent pour boire un verre en bavardant autour du film. On apprend que l'interprète de Pixote, Fernando Ramos da Silva, n'a pas poursuivi sa carrière dans le cinéma ni ailleurs, puisque, après le tournage, il a repris sa vie de débrouille à la dure et qu'il a trouvé la mort quelques années plus tard. Contrairement à la plupart des déshérités qui vivent et meurent dans l'anonymat, il aura laissé une trace, imprimée sur la pellicule et dans nos mémoires. Son visage tour à tour pensif ou rieur accompagne le spectateur longtemps après la projection. Très longtemps même, puisque, comme plusieurs spectateurs qui étaient venus, ce soir-là, revoir ce film qu'ils connaissaient, je ne l'avais pas oublié après plusieurs années.

Ici aussi, nous avons nos enfants précoces, dans leur genre, même si leur sort n'est pas aussi tragique que celui de Pixote et des siens: des petits durs avant l'âge qui vivent de trafics ou de chapardages et qui ont appris trop tôt à recevoir des coups et à en rendre. Depuis des années que j'habite le quartier du Panier, j'en ai vu grandir, faire les cons ou jouer les caïds entre la place de Lenche et la place de Lorette, et disparaître un beau jour pour réapparaître

quelque temps plus tard, le visage marqué par un séjour à l'ombre, aux Baumettes ou ailleurs. En repartant par la rue d'Aubagne, je tombe sur deux gamins aux mains baladeuses pas beaucoup plus âgés que Pixote, qui me demandent une cigarette et me serrent d'un peu près. Je m'écarte, et je trace: lorsqu'installé dans un fauteuil de cinéma on assiste aux exploits des jeunes héros du film, on se réjouit de les voir réussir leur coup, mais dans ma propre vie je considère que c'est moi qui tiens le rôle principal, pas question que je me fasse dépouiller comme un vulgaire figurant...

Je rentre chez moi en pensant au film, aux minots du quartier et à ceux de São Paulo. Je suis content d'avoir revu Pixote, disons de l'avoir vu revivre le temps d'un film. Je me surprends à siffloter. Tiens, je ne me souviens pas s'il y a de la musique, dans le film, je crois que non, mais alors d'où me vient cet air de bossa nova?

L.K.

1. Hector Babenco a réalisé, entre autres: *Rei da noite* (Le Roi de la nuit, 1975), *Lucio Flavio, o passageiro da agonia* (1977), *Pixote* (1981), *Le Baiser de la femme araignée* (1985), *Carandiru* (2003).

Le quatrième morceau de la femme coupée en trois

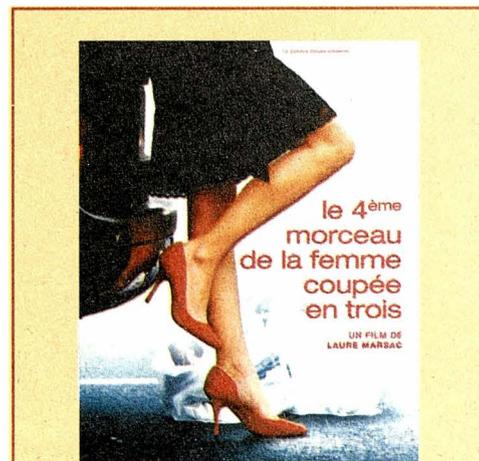
de Laure Marsac

D'ABORD, une impression de quelque chose d'inabouti. Mais ce sentiment se dissipe vite, se transforme en volonté esthétique, en détermination formelle. Une jeune femme, belle, un peu gauche, apprend à conduire. Les leçons sont d'audacieuses mises en scène d'un comique pas encore vu et entendu. Denis Podalydès en moniteur d'auto-école retrouve les intonations de voix surprenantes qui caractérisaient sa prestation, son parler-chanté du Pont des Arts de Green, enchanteur pour nous, terrorisant pour sa cliente. En dépit de la réussite à l'examen, notre « femme, coupée en trois » - une Laure Marsac, réalisatrice-comédienne éblouissante - s'égare avec une voiture louée dans le dédale d'une bretelle d'auto-route où l'on trouve tout et où l'on se perd facilement. Elle erre dans ce non-lieu parce que clés, argent et téléphone sont restés à l'intérieur de la voiture. Et de deux. Le troisième morceau est finalement le gros morceau de sa vie: elle l'avait déjà évoqué dans l'épisode premier, elle le rejouera dans le second (sur le mode « retour du refoulé »), et de trois: elle

nous montre des chaussures laquées rouges de petite fille qui s'agitent sur la banquette arrière de la voiture que sa mère conduit doucement mais sûrement. Pour savoir ce qu'elles se disent, ces deux-là, il faudra aller voir le film. Le 4^e morceau, c'est beaucoup plus énigmatique, c'est nous, c'est vous, c'est quelque chose de l'ordre de l'enfance... Il ne faut pas demander d'explications. Le film se déploie comme une fleur, évidemment rouge, qui petit à petit s'ouvrira, se découvrira, s'ouvrira encore pour rester là, beauté et mystère étalés, comme ses pétales...

Les chaussons rouges, c'était un titre possible, mais déjà pris. La femme aux chaussures rouges, en revanche, en rouge pourpre et rouge sang, peuplera notre imaginaire, au prochain oubli, on se souviendra d'elle comme une sœur, comme une femme fleur, une femme aux couleurs à la fois basiques et emblématiques, de son personnage à l'âme faite mais inquiète.

Heike Hurst

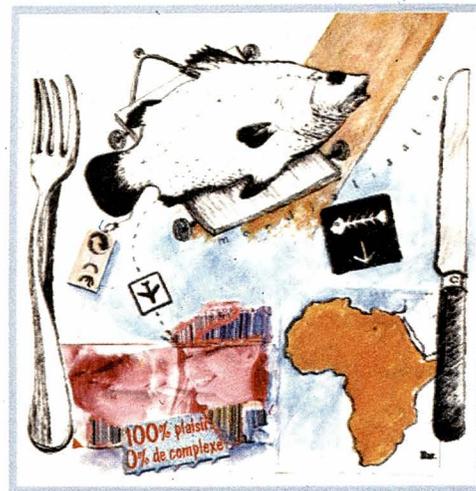


35 mm, 1.85, couleur, Dolby, 1 h 10, 2006 :

Réalisation, scénario: Laure Marsac. Image: Nicolas le Forestier. Montage: Audrey Maurion. Musique: Grégoire Auclerc Galland. Production: caméra de luxe. Coprod: France 2 cinéma. Distribution: Les films du paradoxe. Interprètes: Laure Marsac, Denis Podalydès, Claire Borotra. www.lequatriemorceau-lefilm.com

Gaspillage global

De l'utilité des torchons



MÊME UN TORCHON comme le magazine *Capital* est utile. Car il ne vend pas que la vieille illusion du petit qui deviendra grand, du pauvre qui deviendra riche, du cadrillon qui deviendra grand patron ; il prétend aussi, histoire de faire un peu passer la flagrante impossibilité de ces transformations, dévoiler des aspects moins reluisants du capitalisme. Servons-nous, même si la table pue.

Page 76 du numéro de mars 2007, nous découvrons le choquant périple de la marchandise mondiale. Nous le savons tous, de nos jours la production s'effectue là où les coûts de main-d'œuvre sont à un niveau optimal. En bon français, là où les salaires sont les plus bas possibles. On s'imagine souvent que l'intégralité du processus de production d'un même objet est effectuée en un même lieu ; le transport, ça coûte cher.

Non. L'une des industries qui paie le plus mal est, on le sait depuis des siècles, le transport maritime. On sait depuis peu à quel point la mer est parcourue de poubelles ambulantes, protégées de toute intrusion de législations protectrices par d'in vraisemblables combinaisons, bateau russe, pavillon panaméen, capitaine grec, équipage ukrainien, affréteur indonésien, etc. Sans protection sociale, sans respect de normes de sécurité, sans renouvellement fréquent du matériel, mais avec pléthore mondiale de marins contraints de travailler dans les pires conditions pour les pires salaires. Le transport maritime coûte si peu qu'on en arrive aux situations à peine croyables, mais désormais banales, décrites dans le torchon.

La société écossaise Young's Seafood se voit rachetée par le fonds américain de pension Cap Vest. On ne rigole plus. Chaque centime compte. Alors nos langoustines d'Écosse sont pêchées et immédiatement congelées. Hop, on les transborde sur un frigorifique qui va accomplir trente-quatre jours de croisière pour emporter les langoustines en vacances ; en Thaïlande plus précisément, parce qu'en Thaïlande on trouve des femmes disciplinées qui préfèrent déshabiller la langoustine plutôt que le touriste sexuel. Ces femmes sont payées 45 centimes d'euro de l'heure, soit, note *Capital*, dix-neuf fois moins qu'en Écosse. Contrairement aux apparences, il s'agit d'un

bon salaire. En Thaïlande, bien entendu. Donc on ne manque pas de candidates, et on peut imposer les rendements et les conditions de travail que l'on veut.

Une fois décortiquée, la langoustine revient, toujours par bateau frigorifique, en Europe, où elle est conditionnée, distribuée, vendue, quatre-vingts jours après sa prise.

C'est tellement rentable pour l'employeur que 120 Écossaises (des ouvrières, pas des langoustines) en ont perdu leur emploi. Le problème ne s'arrête pas là : un cargo frigorifique, de préférence hors d'âge pour être compétitif du point de vue du prix, cela pollue. Beaucoup.

Pour un ou deux pour cent de plus de bénéfices, combien de tonnes d'oxyde de carbone, poussières soufrées et autres joyeusetés rejetées dans l'air et dans l'océan ? « Depuis 1990, les rejets de CO₂ ont crû de 26% » écrit *Capital*. S'ils le disent, ça doit être non seulement vrai, mais sans doute pire !

Soucieux de parler à l'imagination de ses lecteurs, donc à leurs désirs, *Capital* choisit un autre exemple : le carré Hermès. Oui, ce symbole de l'excellence française, ce Versailles de la couture, ce Trianon de la fanfreluche... fait en Chine ? Non. Il est bien tissé et imprimé dans la région Rhône-Alpes. Mais il lui faut un ourlet. C'est compliqué à coudre, un ourlet. Alors on envoie les carrés se faire ourler là où on paie encore moins qu'en Chine. Moins qu'en Chine ? Oui, à Madagascar : les couturières y touchent, respirez un coup, trente euros par mois.

La bouteille de parfum Burberry (ils vendent du parfum ? Oui, et si le saucisson Burberry était vendable, ils vendraient du saucisson) porte une décalcomanie reproduisant le très chic imprimé qui caractérise la marque. Compliqué à coller, une décalcomanie. Pas de problème, les flacons, fabriqués en France (cocorico !), partent à Shanghai simplement pour qu'on leur appose avec toute la patience chinoise la décalcomanie, puis reviennent à la vente chez nous après soixante-seize jours de voyage.

Le capitalisme est le système économique le plus efficace, n'est-ce pas ?

Nestor Potkine



Formes et tendances de l'anarchisme

Livre de René Furth



LES ÉDITIONS DU MONDE LIBERTAIRE continuent leur mission d'éducation à la philosophie libertaire et anarchiste avec la réédition de *Formes et tendances de l'anarchisme* de René Furth. Dès la première édition (1967), l'auteur y avait exposé clairement les objectifs qu'il se fixait avec cet ouvrage: « Si je me reporte aux formes d'action et de pensée à travers lesquelles l'anarchisme s'est exprimé et constitué, c'est pour mieux dégager ses tendances essentielles: ses orientations spontanées, ses images et thèmes moteurs, ses lignes d'évolution » (pp. 7 et 8). Cet ouvrage se donnait donc l'ambition d'aller à l'essentiel: c'est là encore sa principale qualité aujourd'hui.

Il y a souvent un temps plus ou moins long entre l'instant où un individu se déclare anarchiste et celui où il va s'efforcer d'en embrasser la philosophie, ou tout au moins d'en avoir une approche. Cette toute première phase aboutit au développement d'une volonté de « désordre », concept qui justement ouvre l'ouvrage de René Furth. En effet, l'auteur discute sur la contradiction apparente de l'anarchisme, qui oppose le désordre, l'anarchie du sens commun, et « l'ordre dans le désordre » dont se targuent les anarchistes. C'est bien là, le sens de la révolte, de celle qui anime les militants anarchistes, mais aussi n'importe quel autre « homme révolté ». Voilà succinctement, ce qui va amorcer la réflexion de l'auteur. A partir de là, ce dernier va revenir sur plusieurs thèmes fondateurs de la philosophie anarchiste: la liberté, la libération, l'individu, la société, l'État, l'action, l'utopie, le mythe, la Révolution, la culture, la violence... Autant de thèmes que tout un chacun peut aborder au travers d'une foisonnante littérature philosophique (Stirner, Proudhon, Bakounine, Kropotkine pour les plus anciens...) ou alors, la survoler, comme un tremplin, au moyen de l'ouvrage de René Furth. L'autre avantage, et non des moindres, de ce livre est d'asseoir le fil conducteur commun à tous ces thèmes de l'anarchisme par la limpidité du texte et le passage logique d'un thème à l'autre. Voilà l'apport majeur de René

Furth qui vaut à lui seul la lecture du livre.

Sa force aussi en étant allé à l'essentiel permet justement d'ouvrir des pistes que le lecteur pourra toujours approfondir par d'autres lectures. Pour autant il ne s'agit pas là seulement d'un recueil de thèmes, même liés ensemble, ce qui pourrait ne conduire qu'à la stérilité, mais bien au contraire les deux derniers chapitres ouvrent sur l'action ou plutôt l'incitation à l'action.

C'est donc là une bonne introduction pour le jeune, comme le moins jeune, militant anarchiste ou pour quiconque souhaiterait se familiariser avec une philosophie trop souvent réduite à son plus petit dénominateur commun (« A bas l'État! »). Cependant, comme tout ouvrage philosophique, ou même d'histoire de la philosophie, sa lecture nécessite d'y être disposé, pour autant il vaut effectivement cet effort que nos sociétés de mass-média ne permettent pas toujours, hélas! C'est bien là le seul reproche que je lui ferais, car par ailleurs l'écriture est limpide et l'orthographe familière.

En ces temps où les idéologies ne devraient plus avoir cours selon les éditorialistes et chroniqueurs du PAF et de la presse écrite, en ces temps où l'on constate en tout cas un appauvrissement des idéologies de gauche, il est bon de retrouver l'essentiel d'une idéologie trop facilement décriée.

Un ouvrage à lire (encore un)!

Gwenolé Kerdivel,
Liaison Retiers Sud 35

Pour toute commande:
Formes et tendances de l'anarchisme
René Furth, 5 euros
Éditions du Monde Libertaire
à retourner à:
Disponible à la librairie du Monde
libertaire
145, rue Amelot
75011 Paris

Radio libertaire

Jeudi 22 mars

Chronique hebdo à 10 heures: Analyse libertaire de l'actualité. Par Jacques et Gérard.

Si vis pacem à 18 heures: Éducation à la paix aux États-Unis. Invité: Charles Mercieca, président de l'Association internationale des éducateurs pour la paix dans le monde (IAEWPI).

Epsilonia à 22 heures: Musiques expérimentales et expérimentations sonores. Ulrike Haage sera en concert en direct, depuis les studios de Radio libertaire (musique sur ordinateur). Elle présentera son prochain disque, à paraître chez Harmonia Mundi, et évoquera ses multiples compositions et collaborations (FM Einheit / Phil Minton...). Paysagisme N° 8 - création radiophonique originale. Au programme de la nuit: bande sans fin Jean-François Pavros.

Vendredi 23 mars

Place aux fous à 13 heures: PAF Musique. Éric Tessier reçoit Lol Rock Live et le groupe tourangeau Johnny Boy. Rock à tous les étages...

Ça booste sous les pavés à 22 h 30: Musiques, reportages, actus... Invité de Squal: Tonton Patch (+ un groupe). Avec plus de 500 concerts organisés dans les bars et les salles avec son association, Arnaud Fossé, gérant de Tonton Patch, a une grosse expérience dans l'organisation d'événements culturels.

Samedi 24 mars

La Philanthropie de l'ouvrier charpentier à 10 heures: Comment draguer la militante dans les réunions politiques. Passant en revue tout l'échiquier politique de l'extrême gauche à l'extrême droite, cet ouvrage donnera à chacun les outils nécessaires pour séduire les militantes politiques. Avec Étienne...

Chroniques rebelles à 13 h 30: Débats, dossiers, rencontres... *Réfractions n° 17: Pouvoirs et conflictualités.* Avec Eduardo Colombo, Annick Stevens.

Tribuna latino-américana à 19 heures: Actualité politique de l'Amérique latine. L'émission accueillera une représentante d'une association afro-uruguayenne. Ce sera l'occasion de découvrir un pays dont on parle assez peu: l'Uruguay, et particulièrement de faire connaître la culture africaine qui survit encore dans quelques pays du cône Sud de l'Amérique latine.

Dimanche 25 mars

Folk à lier à 12 heures: Musiques traditionnelles. 1°) Invité: le groupe breton parisien Kroazhent, pour leur nouvel album *Avance rapide*; 2°) Diffusion en différé de l'interview de Gérard Pierron, en compagnie de Christophe Sacchetini, pour la sortie du double CD *Plein chant*. Gérard est accompagné des groupes DJAL et Kordevan, et interprète 28 chansons de Gaston Couté, Pierre Louki, Allain Leprest, Robert Grossin, Raymond Queneau, Céline Caussimon, et bien d'autres.

Tempête sur les planches à 14 heures: Actualité du théâtre. *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*: « Bien sûr, vous êtes totalement libres. Nous sommes en démocratie. » Vraiment? Une mise en perspective théâtrale du livre à succès de Robert-Vincent Joule et Jean-Léon Beauvois.

Lundi 26 mars

Lundi matin à 11 heures: Infos et revue de presse. L'actualité passée au crible de la pensée libertaire, par Laurent.

Agora libertaire à 18 heures: Souvenirs de la guerre d'Espagne 19 juillet 1936 - 9 février 1939. Antoine Gimenez. Feuilleton radiophonique en 20 épisodes réalisé par les

Giménologues, amis d'Antoine Gimenez. Diffusion des épisodes 13 et 14.

Le Monde merveilleux du travail à 19 h 30: Les chiffres du chômage. La section ANPE de la CNT reçoit Marc Moreau pour parler des chiffres du chômage, les vrais!

Mardi 27 mars

Des oreilles avec des trous (dedans) à 17 heures: Des fusiques molles pour fous les tous. Émission n° 86: nous nous pencherons sur le poison (les poisons), ses diverses dangersités, la fascination qu'il exerce, son influence sur la musique.

Pas de quartiers... à 18 heures: L'émission reçoit Éric Hazan, qui nous présentera le livre de Dominique Le Nuz *Et maintenant, il faut des armes...*, recueil de textes d'un fameux pionnier de l'action directe, Auguste Blanqui (éditions La fabrique). Tous à vos galènes digitales!

Paroles d'associations à 19 h 30: Magazine de la vie associative et culturelle. Sylvie reçoit Thomasi, puis Zoreilles dehors, chanteurs de leurs états.

Mercredi 28 mars

Blues en liberté à 10 h 30: Émission musicale blues. Johnny Shines, ancien complice de Robert Johnson.

Léo 38 à 16 heures: À l'heure du goûter Reggae et autres, avec Shanti D., Papa Laurent et Papa Frédéric... lève ton doigt en l'air, Libertaire!

89.4 MHz en région parisienne
rl.federation-anarchiste.org

Jeudi 22 mars Paris 18^e

25 ans d'indépendance. Soirée de soutien à Radio Libertaire : 19 heures, Slam avec Caroline Carl, Nicolas Magat, Isabelle Soifer et Yo, 20h15 concert avec Jean François Pavros, Jean François Paux, Hélène Labarrière, Sylvain Kassap, Linda, Troups Bebey à l'Olympic Café 20, rue Léon. Entrée à prix libre.

Vendredi 23 mars Le Havre

Le groupe Zéro de conduite de la Fédération anarchiste propose une causerie avec Jacques Lesage de La Haye pour son livre *La Mort de l'asile* (éditions Libertaires). Rendez-vous à 19 heures à l'Apple Pie, 18, place de Gaulle. Entrée libre.

Toulouse

Présentation de Joe Hill & les IWWW par Fred à 20h30, à la Librairie associative autogestionnaire Le Chat noir toulousain, 18, avenue de la Gloire.

Saint-Denis (93)

Contre Benoît XVI. *Le Vatican ennemi des libertés* par Jocelyn Bézecourt, à 19h30 à la Bourse du Travail de Saint-Denis, rue Genin (métro ligne 13 station Porte de Paris). Soirée organisée par l'association de défense des laïques non-croyants, non-croyantes et athées.

Périgueux

L'association des précaires et chômeurs de Dordogne (APCD) organise une projection suivie d'un débat de *Putain d'usine* de Jean-Pierre Levaray au local associatif les Théarts, 3, rue Sully à partir de 20h30.

Samedi 24 mars Paris 20^e

Les Vingt ans de l'émission Femmes libres : de *Mujeres libres* de 1936, à la commémoration de l'émission Femmes libres qui débuta en 1986, avec Claude Michel à accordéon pour l'accueil en chanson féministe, Les voix rebelles (chansons féministes dans les rues, les manifestations... et la fête!), Nelly Pouget (saxophoniste, un peu de

jazz et de free, pour être femme et libre) + apéro pour se rencontrer, échanger, discuter en toute convivialité + Exposition d'œuvres et de réalisations de féministes, à 18 heures, à l'espace Louise-Michel, 42 ter, rue des cascades. Métro Pyrénées.

Saint-Denis (93)

Séminaire « Maitron des anarchistes » : apprendre à construire et rédiger une biographie militante de 13h30 et dimanche 25 mars 2007 de 9 heures à 15 heures, à la Bourse du Travail de Saint-Denis, Métro Porte-de-Paris, Ligne 13, direction Saint-Denis-Université (Demander Clinique de la Porte de Paris).

Besançon (25)

Rencontre signature avec Kerroum Achir autour de son livre *Les Kaffars. ou l'Algérie des années quatre-vingt*, à 18h30, à la librairie L'Autodidacte, 5, rue Marulaz.

Toulouse

Concert de Fred Alpi, rock libertaire, en soutien à la Librairie associative autogestionnaire Le Chat noir toulousain à 19 heures, à L'Autan, Rond-point Arnaud-Bernard. Trois euros.

Laon (02)

Rencontre-débat sur la « Décroissance », avec Jean-Pierre Tertrais, auteur de « Du Développement à la Décroissance : De la nécessité de sortir de l'impasse suicidaire du capitalisme », paru aux éditions Libertaires en 2006. Organisée par le groupe Pierre Kropotkine de la Fédération anarchiste, cette rencontre aura lieu à 20 heures : Maison des associations, Rue du Bourg (Ville haute). Table de presse, Documentaires à partir de 16 heures. Renseignements : 0323801709.

Dimanche 25 mars Erdeven (56)

À 15 heures, plage de Kerhilio, manifestation contre le gigantesque projet d'extraction de sable (600000 tonnes par an) par les cimentiers Lafarge et Italcementi, entre Gâvres et Quiberon, à l'appel du collectif « peuple des dunes », auquel s'est rattaché la Fédération anarchiste du Morbihan.

Mardi 27 mars Rennes

Le groupe la sociale organise à 20 heures au local la commune, au 17, rue de Chateaudun, une projection-débat sur Oaxaca dans le cadre de la création du collectif de soutien aux insurgés de Oaxaca.

Mercredi 28 mars Aubenas (07)

Réunion-débat dans le cadre de la campagne anti-électorale de la Fédération anarchiste, à 20 heures, à l'Espace Combegayre, 18, avenue de Sierre.

Vendredi 30 mars Besançon (25)

Conférence anti-électorale organisée par le groupe Proudhon de la Fédération anarchiste à 20h30 à la librairie L'Autodidacte, 5, rue Marulaz.

Périgueux

Fabrice Taponard joue son adaptation du manuscrit d'Antoine Gimenez *Souvenirs de la guerre d'Espagne*, à 20h30, salle Grassé du Nouveau théâtre de Périgueux, 1, avenue d'Aquitaine. Renseignements : 0671726508. gimenez@plusloin.org. Entrée libre. Participation aux frais souhaitée.

Samedi 31 mars Rouen

De 14 heures à 22 heures, « Huit heures pour la révolution sociale » (Halle aux Toiles), colloque (Jean-Pierre Garnier, Hugues Lenoir...), débat, film (*Pas lieu d'être*), bouffe et chansons, avec Bruno Darraqui.

Vendredi 6 avril Toulon

« Agir au lieu d'élire ! » Réunion - débat « la salle » à 20h30, rue H. Poincaré - quartier la rode + spectacle : ils ont voté et puis après... Meille chante Ferré, Brassens. Table de presse, buffet. Entrée libre. Organisé par le groupe Nada de la Fédération anarchiste.

N'enfermons pas LA JEUNESSE



Aidons-la à S'EMANCIPER

Parce que derrière les barreaux, la jeunesse n'est l'avenir de rien

— EDUQUER PAR L'ENFERMEMENT? —

Journée d'information, de débat et de réflexion

S a m e d i
31 mars
2 0 0 7
à 15 h

33 rue des
Vignoles
75020 Paris
Métro:Avron

Projection du film "Eduquer ou enfermer"

de Nathalie LOUBEYRE

Débat en présence de:

Jacques Lesage de la Haye, psychologue

Laurent Ott, formateur en travail social

Jacques Bourquin, historien

L'Envolée

Des travailleurs du social et de l'éducation de la CNT

Tables de presse

Apéro

Entrée

libre

Journée à l'initiative du syndicat CNT Santé - Social & Fonction Publique Territoriale RP
33 rue des Vignoles - 75020 Paris Tel: 06 28 33 42 43 E-mail: santé-social.rp@cnt-f.org

